



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REND HOMMAGE À L'IMAM AL MAGHLI

# Une sommité scientifique et un réformateur intègre

P 16

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD POUR LA PAIX AU NORD-MALI ET LE SAHEL

## Le Mouvement Azawad s'en remet à l'Algérie

P 2

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mardi 13 décembre 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5714 - 19<sup>e</sup> année

MAINTENANCE ET MANUTENTION



## Air Algérie créera deux filiales

P 5

L'INTERDICTION DU FINANCEMENT ÉTRANGER, L'AUTORITÉ DE RÉGULATION ET LA QUALITÉ DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL

## Esquisse de la nouvelle loi sur l'information

P 4

LA 3<sup>e</sup> ÉDITION DE LA FPA S'OUVRE AUJOURD'HUI



## Le produit algérien sous les projecteurs

P 5

HIPPODROME ANTAR IBN CHEDDAD - ORAN  
CET APRÈS-MIDI À 15H30



## La famille D'Hem, en puissance

P 14

IL INSTIGUE SES MOUCHES ÉLECTRONIQUES À SEMER LA ZIZANIE

# Le Makhzen cherche la fitna entre Rifains et Sahraouis

LIRE EN PAGE 2



Ph : DR



TITULARISATION DES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

# Les syndicats de l'Éducation saluent la décision du Président

P 3

## IL INSTIGUE SES MOUCHES ÉLECTRONIQUES À SEMER LA ZIZANIE

# Le Makhzen cherche la fitna entre Rifains et Sahraouis

Les expressions et les actes de soutien affichés publiquement par les populations du Rif marocain envers le Front Polisario, dans sa lutte pour l'indépendance du peuple sahraoui dérangeant, au plus haut point, le Makhzen, à tel enseigne qu'il agisse dans l'ombre dans le but sulfureux de provoquer la fitna entre deux peuples. Ainsi, les services de renseignement marocains viennent d'être mis à nus par une fuite d'un document confidentiel qui confirme leur plan diabolique.

**E**n effet, face à l'intensité de la répression, de la violence et des crimes abjects subis par les populations du Rif et du Sahara occidental, les deux peuples trouvent en la solidarité et le soutien communs une forme de résistance contre le régime marocain. D'ailleurs, les deux populations entretiennent une relation fraternelle et s'échangent les expressions de solidarité sur les réseaux sociaux. Un état de fait qui hante le Makhzen qui se trouve ainsi face à deux fronts qui, de surcroît, agissent contre sa politique et met à nu ses desseins machiavéliques. L'un pour bastonner un peuple



PHS : DR

rebelle qui ne se prosterne pas devant « Sa Majesté » et l'autre, qui mène une lutte armée pour recouvrer son indépendance dans le cadre d'un referendum d'autodétermination. À ce titre, l'Agence de presse nationale a révélé hier, une fuite d'un document marocain officiel mettant à nu les pratiques abjectes du Makhzen qui cherche à semer la zizanie et la fitna entre les populations du nord du Maroc et le peuple sahraoui. Pour ce faire, il a instigué les services

de renseignement à créer près de 3 000 faux comptes Facebook pour attaquer frontalement le Front Polisario. L'objectif sournois visé étant de briser le lien entre les deux populations et monter Sahraouis et Rifains- les uns contre les autres. Selon le texte du document, les services de renseignement marocains ont eu recours aux "mouches électroniques" pour fomenter la discorde entre Rifains et le Front Polisario à travers la création de faux

comptes sur Facebook. « Vu l'élan de solidarité entre les Rifains et le Front Polisario affiché récemment sur Facebook (...) il a été procédé en coordination avec nos agents experts en réseaux sociaux à l'ouverture de 3.000 faux comptes avec des pseudonymes rifains afin de fomenter et de semer la discorde entre les Rifains et le Front Polisario », lit-on dans le document de la Direction générale de la surveillance du territoire du Maroc relevant du ministère de l'Intérieur, signé par le responsable du service de signalement le 15 octobre 2016. Ce nouveau scandale retentissant intervient après la révélation d'autres pratiques du régime du Makhzen qui utilise « tous les moyens abjects » pour faire taire les voix des opposants à travers la mobilisation de dizaines de faux comptes pour ternir l'image des journalistes emprisonnés et partager les publications des supports médiatiques pro-régime du Makhzen. Ces scandales successifs interviennent suite à l'affaire d'espionnage à travers le programme "Pegasus" compromettant le Makhzen, et l'enquête qui a révélé que l'administration de la société américaine "Meta" avait procédé, le 22 mai dernier, à la suppression de 43 nouveaux comptes sur Facebook, créés pour mener des campagnes coordonnées et soigneusement préparées pour attaquer et nuire aux journalistes détenus au Maroc.

Farid Guellil

### RÉCONCILIATION PALESTINIENNE

## Le Fatah et Hamas bientôt à Alger

**D**ans quelques jours, Alger devrait abriter une nouvelle rencontre entre le Fatah et le mouvement Hamas, dans le cadre de la démarche de réconciliation entre les factions palestiniennes entamée avant le Sommet arabe qui s'est tenu les 1er et 2 novembre derniers.

Cette démarche avait été conclue, à la mi-octobre, après une conférence de deux jours organisée par les autorités algériennes, par un événement de taille : 14 factions palestiniennes, dont le Hamas et le Fatah, ont signé la Déclaration d'Alger sur la réconciliation nationale acceptant d'organiser des élections présidentielle et législatives dans un délai d'un an. L'arrivée à Alger d'un responsable du Fatah est annoncée pour ce nouveau cycle de dialogue pour la réconciliation entre les factions palestiniennes. Il s'agit de relancer les efforts palestiniens pour parvenir à la réconciliation et mettre fin aux divisions internes. C'est Azzam El Ahmad, un des leaders du Fatah qui a fait savoir que l'Algérie a invité le Fatah et le Hamas séparément pour discuter des progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration d'Alger. Il prévoit que les deux organisations palestiniennes se rencontrent à Alger à cette occasion. Azzam El Ahmad espère que la volonté politique sincère ne sera pas absente car c'est le principal facteur de réussite de la réunification des rangs

palestiniens. Il estime nécessaire la restauration de la cohésion du peuple palestinien face à la dangereuse escalade israélienne. Effectivement, les dirigeants palestiniens doivent assumer leur responsabilité historique, en s'engageant sur la voie de la réconciliation et de l'unité des rangs, en vue de traduire les aspirations du peuple palestinien qui a prouvé sa mobilisation et continue de le faire, dans sa lutte contre l'occupant sioniste, à tous les niveaux, notamment sur le terrain, de Ghaza, à la Cisjordanie et à El Qods occupées, dans la « Palestine de 48 » et dans les camps des réfugiés. Cette mobilisation populaire se traduit sur tous les fronts, notamment par la résistance de ses organisations, dont l'OLP, Saraya El-Qods, qui font face courageusement les armes à la main, aux militaires sionistes. Les événements en cours imposent aux dirigeants palestiniens d'aller vers l'unité pour arracher à l'entité sioniste la liberté et l'indépendance. L'entité sioniste va sur davantage de durcissement et de colonisation grâce ses soutiens traditionnels, les pays occidentaux, et aussi quelques pays arabes qui ont suivi la voie de la « normalisation », tournant le dos à la cause palestinienne et la volonté de leurs peuples, à l'exemple du peuple marocain qui demeure solidaire et attaché à la cause palestinienne, en opposition totale avec le roi. Quant à l'Algérie, elle ren-

force chaque jour encore plus le soutien qu'elle apporte aux Palestiniens. Dernièrement, dans un message adressé à la veille de la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, le président Abdelmadjid Tebboune a souligné "la position de principe constante de l'Algérie en soutien à son combat pour le recouvrement de ses droits spoliés bien que garantis par la légalité internationale". Le Président Tebboune a affirmé que la célébration de cette journée se veut "une confirmation claire des droits inaliénables du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale. C'est aussi une opportunité pour rappeler à la communauté internationale ses responsabilités historiques, politiques, juridiques, morales et humanitaires envers ce peuple".

L'Algérie préside la commission ministérielle arabe en faveur de la reconnaissance internationale de l'Etat palestinien et son admission aux Nations unies en qualité de membre à part entière. La Chine a récemment fait savoir qu'elle appuie la demande algérienne d'admission de la Palestine à l'ONU. Le contexte est favorable aux organisations palestiniennes qui veulent renforcer l'unité de leurs rangs face à la violence criminelle de l'armée sioniste.

M'hamed Rebah

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE 2015 POUR LA PAIX ET LA STABILITÉ DANS LE NORD-MALI ET LE SAHEL

## Le Mouvement Azawad s'en remet à l'Algérie

**L**a coordination du mouvement Azawad a sollicité l'Algérie pour la tenue, dans les plus brefs délais, d'une réunion dans un lieu neutre, pour discuter sous l'égide de l'Algérie et des garants internationaux, de la mise en œuvre de l'accord de 2015, pour le retour de la paix dans le nord du Mali. La coordination qui regroupe les mouvements Touareg et arabe du nord du Mali, a salué les efforts de l'Algérie qui ont permis la conclusion, en 2015, d'un accord de paix entre la coordination et le gouvernement de Bamako.

Elle a déploré par ailleurs le fait qu'après sept ans, des insuffisances persistent, en raison du manque d'engagement des différents gouvernements maliens et de certains garants de l'accord. Elle a par ailleurs, appelé à étudier la possibilité de pérenniser cet accord pour garantir la paix et la stabilité dans le nord du Mali et le Sahel. Dans ce cadre, Mohamed Mouloud Ramadane, le porte-parole de la coordination du mouvement Azawad, a indiqué que le seul moyen pour garantir la paix et la stabilité dans la région du nord du Mali et le Sahel est la mise en œuvre de l'accord de 2015 conclu sous le parrainage de l'Algérie.

Il est à rappeler que la diplomatie algérienne a déployé de grands efforts pour la conclusion et la signature de cet accord qui a permis aux parties en conflit dans le nord du Mali de s'asseoir autour d'une table et de s'engager dans le processus de paix et de réconciliation nationale.

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a, à maintes reprises rappelé la disponibilité permanente de l'Algérie d'accompagner les frères maliens dans le processus de restauration de la paix, la sécurité et la stabilité dans la région nord du Mali et le Sahel et à soutenir le processus démocratique engagé dans ce pays. L'Algérie avait rappelé ; à l'occasion de la tenue de la réunion de haut niveau qui avait regroupé les parties maliennes en conflit son engagement à soutenir tous les efforts visant la mise en œuvre de l'accord de 2015 dans le cadre des responsabilités qui lui ont été déléguées par la communauté internationale.

Il faut rappeler par ailleurs que depuis le désengagement des troupes françaises déployées au Mali dans le cadre de la force Barkhane, l'armée malienne tente de nettoyer le nord du pays et la bande du Sahel des groupes terroristes qui tentent d'y renforcer leur présence. Il faut souligner dans le même contexte que le terrorisme et le crime transfrontalier tente de profiter de la situation qui règne dans la région pour implanter tous les trafics et maintenir une présence des groupes terroristes qui ont poussé des populations à fuir vers l'Algérie et les pays limitrophes pour échapper à la mort et à la famine.

C'est ce qui explique en partie l'appel de la coordination du mouvement Azawad qui assiste au glissement de la région du Sahel dans l'instabilité en raison du manque d'engagement des gouvernements successifs du Mali et de certaines parties garantes de l'accord de 2015 conclu sous l'égide de l'Algérie.

Slimane B.

TITULARISATION DES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

# Les syndicats de l'Éducation saluent la décision du Président

La décision du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, prise au profit des enseignants dont celle liée à la titularisation de près de 60 000 contractuels de l'Éducation nationale, a été saluée par des syndicats du secteur qui considèrent qu'une telle démarche contribuerait à l'amélioration de la place sociale de l'enseignant et renforcerait davantage la stabilité du secteur.



Dans ce sens, le responsable de l'information et de la communication au Syndicat national des travailleurs de l'Éducation (SNTÉ), Djahid Hireche, a relevé, avec satisfaction, la décision portant insertion des enseignants contractuels, assurant que cette démarche est en mesure de desserrer l'étau sur cette catégorie qui a plaidé à maintes reprises pour leur insertion dans des postes stables. Concernant le projet de loi portant Statut de l'enseignant, tant attendu par la famille de l'Éducation, le responsable syndical a jugé nécessaire de le promulguer avec tous ses contenus afin de surpasser la controverse animée à son sujet. « Ce texte de loi devrait conférer à l'enseignant la place qui lui sied étant porteur d'un noble message et non un simple fonctionnaire administratif », a estimé Hirech.

Pour sa part, le secrétaire général chargé de la communication au Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (CNAPESTE), Messaoud Boudiba, a souligné que donner à l'enseignant la place qu'il mérite va de paire avec l'amélioration de son niveau social et financier. Pour ce faire, a poursuivi Boudiba, il importe

d'élaborer des statuts protégeant les acquis de l'enseignant et promouvant sa condition sociale, insistant sur la remise, par la tutelle, d'une mouture de statut particulier des fonctionnaires relevant des corps spécifiques au secteur de l'Éducation aux sections syndicales pour enrichissement comme l'avait promis le ministre à maintes reprises

dans l'objectif de renforcer la stabilité du secteur. À propos de la décision relative à l'insertion des enseignants et des contractuels, Boudiba a estimé que cette décision était positive, notamment avec leurs contributions au secteur depuis de longues années. Dans le même contexte, il a appelé à l'impératif d'inclure dans cette décision tous les contractuels, dont ceux avec des contrats non renouvelés. De son côté, le SG du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement primaire (SNAPEP), Mohamed Hmidat, a salué les décisions prises au profit des enseignants et des professeurs, soulignant que le rétablissement de leur position ne sera qu'en enrichissant la loi. Le même responsable syndical s'est dit optimiste quant à la traduction de ces décisions sur le terrain, de façon à protéger l'enseignant et accorder à l'école sa juste valeur, étant un symbole du savoir et un vivier pour les générations du futur.

Ania Nch.

## Une commission ad hoc installée pour le suivi de la décision sur le terrain

Le ministre de l'Éducation, Abdelhakim Belabed, a annoncé, hier, la mise en place d'une commission centrale présidée par l'inspecteur général au ministère de l'Éducation pour le suivi et l'encadrement des décisions annoncées dimanche par le Président de la République au profit des enseignants. La décision d'installation de cette commission est intervenue au terme d'une conférence nationale tenue par visioconférence au siège du ministère à l'issue de la réunion du Conseil des ministres, et présidée par le ministre du secteur, Abdelhakim Belabed, en présence de cadres de l'administration centrale et des directeurs de l'éducation.

A. Nch

PROTECTION DES TERRES DE L'ÉTAT ET RÉVISION DE LA LOI SUR L'URBANISME

## Les instructions de Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné dimanche des instructions au gouvernement à l'effet d'enrichir le projet de loi sur la protection et la préservation des terres de l'État, en vue de renforcer la protection de ces terres et des terrains récupérés au niveau des communes, notamment les assiettes foncières récupérées après les différentes opérations de relogement. Dans un communiqué de la Présidence rendu public à l'issue de la réunion du Conseil des ministres, il a été fait savoir que le président Tebboune a également donné des instructions pour réviser la loi sur l'urbanisme sur la base d'une véri-

table planification urbanistique afin d'éradiquer définitivement les aspects d'anarchie, et pour que toutes les opérations de construction et de réalisation soient soumises, à l'avenir, à un encadrement juridique et strictement réglementées, notamment dans les villes. Le chef de l'État a en outre enjoint aux ministres de l'Intérieur et de l'Habitat de veiller à la création d'une Police de l'urbanisme dans le cadre du projet de révision de la loi sur l'urbanisme, dans le but de renforcer la protection des terres de l'État, tout en veillant à sa présence dans toutes les communes du pays. Dans ce cadre, le président Tebboune a insisté sur l'impératif d'in-

tégrer dans le projet de révision de la loi un aspect répressif prévoyant les peines les plus lourdes pour les cas de complicité et à l'encontre de quiconque dont la passivité ou le laxisme est établi dans la poursuite de la défiguration de la construction et de l'urbanisme, parmi les responsables à tous les niveaux. Enfin, le président a également insisté sur l'importance de faire la distinction entre les constructions soumises aux programmes spéciaux relatifs aux cas de relogement, des cas de constructions concernées par la nécessaire régularisation, conformément à la loi sur l'urbanisme.

A. Nch

L'AFRIQUE DANS LE SYSTÈME INTERNATIONAL

## L'Algérie plaide pour une représentation juste et équitable

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a plaidé, lors de sa participation aux travaux de la 8e session du Comité technique spécialisé de la Justice et des Affaires juridiques de l'Union africaine à Addis-Abeba en Ethiopie, pour « une représentation juste et équitable » de tous les territoires africains dans le système international. Intervenant à cette rencontre africaine, Tabi a estimé que le Comité ministériel de l'UA sur

les candidatures africaines dans le système international « doit représenter l'ensemble des territoires africains de manière juste et équitable », a précisé un communiqué du ministère de la Justice. Concernant le protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) sur des aspects spécifiques du droit à la nationalité et l'éradication de l'apatridie, le ministre de la Justice a souligné, dimanche dernier, que « ses dispositions ne

sont pas encore arrivées à maturation », proposant, selon la même source, « de les soumettre aux comités spécialisés pour procéder à leur examen et aboutir à une plus grande convergence des États africains sur les questions sous-jacentes ». Plusieurs thèmes figurent à l'ordre du jour des travaux de la 8e session du Comité technique spécialisé de la Justice et des Affaires juridiques de l'Union africaine, dont les règles procédurales du

Comité ministériel de l'UA sur les candidatures africaines dans le système international, les statuts du Centre africain de formation en statistiques et de l'Institut de la statistique de l'UA (Statafric), ainsi que « le protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples sur des aspects spécifiques du droit à la nationalité et l'éradication de l'apatridie en Afrique », conclut le communi-

L.Z.

## CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'INESG SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE Adoption aujourd'hui d'une série de recommandations

La Conférence internationale initiée par l'Institut national d'études de stratégie globale (Inesg) en collaboration avec le laboratoire de recherche d'écobiologie et de protection de l'environnement de l'Université de Blida-1, sur le thème « les ressources naturelles et développement durable », achève, aujourd'hui, ses travaux de deux jours, par l'adoption d'une série de recommandations. Les scientifiques, experts, cadres, responsables et des représentants de ministères, organismes, institutions et entreprises publiques et privées, en lien notamment avec les énergies renouvelables (EnR) se sont penchés, durant deux jours, sur la thématique de cette conférence scientifique visant, notamment à échanger les multiples expériences et résultats de recherche dans le domaine de la préservation et de la valorisation des ressources ». Lors de la cérémonie d'ouverture, le directeur général de l'INESG, Abdelaziz Medjahed a souligné, dimanche, l'importance de la rencontre, qui a permis, notamment « à l'élite scientifique et aux spécialistes d'élaborer une réflexion sur le thème de développement durable », en vue de formuler, au terme des travaux de cette rencontre, hier « des recommandations devant servir la stratégie de souveraineté alimentaire et sanitaire du pays », au regard des défis à relever, dont ceux causés par les impacts des changements climatiques et la dépendance extérieure, notamment en produits alimentaires et sanitaires. La conférence a eu à aborder plusieurs questions en rapport avec les ressources naturelles et le développement durable, répartis, en quatre principaux thèmes: « l'eau, le sol et la sécurité hydrique », « la valorisation des déchets naturels », « la préservation des ressources biologiques » et « les énergies fossiles et renouvelables ». Dans ce cadre, les participants se sont focalisés dans leurs interventions et débats sur « les performances techniques et managériales » à déployer par les différentes institutions gérant l'environnement, en vue d'assurer une bonne gestion et une bonne gouvernance des ressources naturelles. Des conférences sur le phénomène de la sécheresse en Algérie, la faune et l'économie verte ainsi que la transition énergétique ont été programmées lors de cette conférence internationale, qui a vu la participation et l'intervention d'experts étrangers par visioconférence. La Conférence qui s'est tenue, non seulement dans le cadre d'une série de rencontres initiées par l'INESG, mais aussi pour capitaliser celles qui se sont tenues auparavant, sur des questions en lien, avec la préservation et la gestion des ressources naturelles, capitalisation des potentialités, matière d'agriculture et d'autres, pour ne citer que celles ayant porté, sur les risques majeurs des catastrophes naturelles, le plan stratégique du barrage vert etc...

L. Zeggane

L'INTERDICTION DU FINANCEMENT ÉTRANGER, L'AUTORITÉ DE RÉGULATION ET LA QUALITÉ DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL

# Esquisse de la nouvelle loi sur l'information

Après plusieurs années de débat sur la révision de loi sur l'Information, le gouvernement a, enfin, déposé l'avant-projet de loi à l'Assemblée populaire nationale en attendant son transfert vers la Commission spécialisée avant de soumettre le projet pour débat et adoption en séance plénière.

En plus de cet avant-projet de loi, le gouvernement a soumis également à l'APN, un projet de loi sur la presse écrite et la presse électronique. Et un autre sur l'Audio-visuel. Des projets préparés sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune puis enrichi à travers des concertations ouvertes par le ministère de la Communication avec les professionnels du secteur, des syndicats et autres associations exerçant dans le métier.

Composé de 8 chapitres et 55 articles, selon des médias, le projet sur l'Information fixe les activités du secteur, les modalités d'exercices de cette profession et la déontologie propre à la profession, en plus de la gestion des litiges qui pourraient naître de l'exercice de cette fonction.

Selon l'article 9 de cette nouvelle loi, les médias sont tenus, de déclarer et de prouver devant la tutelle ou devant l'Autorité nationale indépendante de l'audio-visuel, selon la nature de l'activité exercée, la détention d'un capital national pur, montrer la provenance de l'argent investi, ainsi que le capital nécessaire à son fonctionnement. L'objectif recherché à travers cet article c'est de mettre les médias à l'abri de l'argent sale.

Dans son article 12 qui a pour finalité de durcir le contrôle sur les apports financiers en provenance de parties inconnues, dont pourraient bénéficier les médias, il est indiqué que tout moyen d'information bénéficiant d'un quelconque financement, quelle que soit sa nature, doit avoir un lien organique avec la partie « donatrice ».

Il est aussi stipulé dans l'article 11 de cet avant-projet, l'interdiction de prêter son Nom à une personne morale ou physique que ce soit sous prétexte de détention d'actions au sein de l'organe ou pour l'acquisition des parts en vue de créer un organe d'information. L'action est soumise à des peines pénales dont le but est de barrer la route face à ceux qui exploitent et incluent les Noms de journalistes dans les dossiers exigés pour contourner la Loi régissant les conditions de création des organes de presse.

Il est également précisé dans la nouvelle loi et contrairement à celle de 2012, que le



journaliste est toute personne exerçant le journalisme et démontré à travers une carte fournie par l'organe employeur. Il est par contre défini dans le cadre de la nouvelle loi que le journaliste professionnel est celui qui exerce ce métier de façon permanente et en fait sa principale source de revenus prouvée soit par la détention d'un diplôme universitaire en rapport direct avec la profession en plus d'une expérience de pas moins de 3 ans dans le domaine ou par un autre diplôme universitaire dans n'importe quelle spécialité à condition d'avoir effectué un stage ou une formation en journalisme avec une expérience de pas moins de 5 ans dans le domaine. Outre la création d'autres instances avec de nouvelles appellations en lien avec l'organisation du secteur à savoir, la création d'une Autorité de régulation de la presse écrite et une autre pour la presse électronique, ainsi que la mise sur pied d'une autre Autorité nationale indépendante de régulation de l'Audio-visuel, et un Haut conseil de déontologie journalistique.

La nouvelle Loi est porteuse également d'articles de lois visant à protéger le journaliste de toutes formes d'agression, d'injure, d'humiliation, ou menace pendant l'exercice de sa profession. Le journaliste a également, à la faveur de la nouvelle Loi, le droit de résilier son contrat dans le cas où l'organe employeur décide de changer sa ligne éditoriale et considérer dans ce cas comme un licenciement abusif lui ouvrant ainsi le droit à des indemnités.

## NOUVELLES CONDITIONS POUR CRÉER UNE ENTREPRISE DE PRESSE

Sur la création à l'avenir d'une publication papier ou électronique, la nouvelle loi sur l'Information a posé des conditions aux-

quelles l'intéressé est soumis. Il est ainsi exigé de soumettre une demande signée par le directeur de la publication accompagnée d'un dossier à déposer au niveau du ministère de la Communication. Le demandeur d'agrément reçoit en contrepartie un reçu de dépôt portant le Nom de l'entreprise de publication qui est l'équivalent d'une autorisation de publication.

L'article 9 de cette nouvelle loi précise que le directeur de publication de la presse papier, doit être titulaire d'un diplôme universitaire et d'avoir 15 ans d'expérience dans le domaine au minimum avec affiliation à la caisse de la sécurité sociale en plus de ne pas être condamné pour une affaire de corruption ou pour affaires d'atteintes à la pudeur. Pour la presse électronique, les mêmes conditions sont requises, à l'exception de la condition relative à l'expérience. Le directeur de la publication pour la presse électronique doit avoir au moins 5 ans d'exercice.

Le service internet destiné au public qui vise, essentiellement, à diffuser des messages et des annonces publicitaires, les sites internet privés, et les publications diffusées en dehors du cadre professionnel ne sont pas considérés comme activité de la presse électronique, à se fier à l'article 34 de cette Loi. La presse papier tout comme la presse électronique sont soumises à une Autorité de régulation qui définit leurs missions, leur garantie une diffusion régulière et veille également au respect des conditions et des obligations exigées par la loi. Les contrevenants sont destinataires d'avertissements et pourraient même faire objet de fermeture définitive en cas de récidivité.

Brahim Oubellil

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA DROGUE

### Importantes saisies à Tamanrasset et Sétif

Les services des Douanes ont saisi une importante quantité de farine destinée à la contrebande dans la wilaya de Tamanrasset et des comprimés psychotropes dans la wilaya de Sétif, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD). Selon la même source, «les agents de la brigade régionale spécialisée dans la lutte contre la contrebande relevant des services de la direction régionale des douanes de Tamanrasset ont saisi 10 tonnes de farine dissimulées dans un dépôt aménagé pour le stockage des marchandises destinées à la contrebande. Cette opération intervient dans le cadre de «la mobilisation des agents des Douanes algériennes dans la lutte contre la spéculation et la contrebande des marchandises subventionnées, en application des instructions des hautes autorités du pays pour assurer la stabilité du marché national et l'approvisionnement durable et constant du citoyen en produits de consommation», précise le communiqué. Les agents de la brigade mobile des douanes de Sétif et de la brigade polyvalente de Aïn Oulméne, relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes de Sétif, territorialement rattachée à la direction régionale des Douanes de Sétif, ont procédé en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) de la 5e Région militaire, «à la saisie de 2440 comprimés psychotropes de type «Ecstasy» qui étaient dissimulés à bord d'un véhicule touristique et à l'arrestation du contrevenant qui a été déféré devant les juridictions compétentes», a-t-on ajouté en précisant que, «le bilan enregistré consacre l'opérationnalité des agents des Douanes algériennes et leur mobilisation totale dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de contrebande, notamment le trafic de drogues, pour protéger la santé du citoyen et contribuer à la préservation de la sécurité et de l'ordre public», conclut le document.

L. Zeggane

CONCOURS NATIONAL DU JOURNALISME ENVIRONNEMENTAL

## Les lauréats de la 2<sup>e</sup> édition récompensés

Les lauréats de la 2e édition du Concours national du journalisme environnemental ont été distingués, dimanche soir à Alger, lors d'une cérémonie en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Samia Moualifi.

Le concours organisé par le Club de Spéléo-plongée et de Sports de montagne de Ain Beida (CSPS), sous le haut patronage de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, récompense les meilleurs contenus médiatiques abordant

des sujets relatifs au respect de l'environnement et à la protection de la nature en Algérie. Le premier prix est revenu dans la catégorie presse écrite au journaliste Mustapha Bestami du quotidien "El-Khabar" pour son article sur l'agriculture écologique, tandis que le premier prix dans la catégorie "média électronique", a été remporté par le journaliste du site web "Sahara TV", Kamel El-Wafi pour son reportage audiovisuel intitulé "la destruction des palmiers au Sud". La journaliste de la chaîne III de la Radio algérienne, Amel

Lazib a été également primée pour sa contribution à l'ancrage de la culture écologique et la sensibilisation à l'importance de ce domaine à travers son émission hebdomadaire où elle reçoit des experts et des spécialistes. Dans une allocution prononcée lors de cette cérémonie qui coïncide avec la célébration de la journée internationale de la montagne, la ministre a souligné le rôle important du journalisme environnemental en tant que mécanisme contribuant à atténuer la gravité des problèmes environnementaux en appelant

à s'éloigner des comportements nuisibles à l'environnement et à adopter des programmes écologiques. Affirmant qu'"une grande responsabilité" incombe aux médias pour ancrer les valeurs et les bons comportements environnementaux, et diffuser une culture environnementale, la ministre a estimé que ces derniers avaient "une forte capacité" d'influence en accordant la priorité aux questions environnementales au sein des programmes d'information, en sus de fournir des informations sur la situation environnementale. De

son côté, le président du comité du jury, Samir Ghrimess, a fait savoir que le journalisme environnemental s'est considérablement développé en Algérie comparativement aux années précédentes, où les questions environnementales étaient abordées "occasionnellement", a-t-il estimé. M. Ghrimess, également expert en changement climatique, a salué "le rôle important" du journalisme environnemental dans la mise en exergue des solutions environnementales innovantes.

R. N.

LA 30<sup>E</sup> ÉDITION DE LA FPA S'OUVRE AUJOURD'HUI

# Le produit algérien sous Les projecteurs

La Foire de la production algérienne (FPA), dans sa 30<sup>ème</sup> édition, ouvre ses portes, aujourd'hui, au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger), jusqu'au 24 décembre prochain, avec la participation de près de 600 exposants représentant différents secteurs.

Selon la Société algérienne des foires et des exportations (SAFEX), cette édition, organisée sous la supervision du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, est placée sous le slogan « Pour une économie forte et attractive », et est placée sous le haut patronage du Président de la République. Près de 600 entreprises exposeront leurs produits sur une superficie globale d'environ 27 000 m<sup>2</sup>, représentant divers secteurs, dont les industries militaire, mécanique, manufacturière (meubles, décor et textile), électrique, électronique, électroménager, mécanique, pétrochimique, et agroalimentaire, ainsi que les services, les banques, le bâtiment et les matériaux de construction, en sus du secteur de l'artisanat. De leur côté, les entreprises



Ph: DR

économiques militaires marqueront leur présence à cette foire pour la sixième fois d'affilée, compte tenu de la grande importance de ce secteur qui a réalisé un grand progrès grâce à l'essor des industries militaires et au haut niveau de professionnalisme et de transfert des technologies de pointe, ce qui en a fait une partie intégrante de la stratégie économique nationale. Concernant le programme des activités de la Foire, les organisateurs ont programmé des journées d'études sous forme de séances de dialogue, en vue de débattre de plusieurs thèmes, à l'instar du nouveau Code de l'investissement, du développement et de la modernisation du secteur de l'Agriculture, à même de faire face aux défis

actuels et de l'importance de la sécurité alimentaire. De plus, des ateliers de travail sur le commerce électronique et d'autres activités, seront également organisés. Parallèlement à la Foire, la « SAFEX » a également réservé un stand dédié aux remises de fin d'année et qui sera destiné à la vente directe au public. La Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) organisera également le Salon national de la céramique d'art au stand « Djurdjura ». La Foire devrait ouvrir ses portes tous les jours, de 11h00 jusqu'à 18h00, selon la SAFEX qui souligne, en outre, que « l'organisation de cette édition intervient au moment où l'économie nationale connaît une dynamique considérable ces derniers temps, avec une haus-

se sans précédent des exportations hors-hydrocarbures, conformément aux orientations de Monsieur le Président de la République ». Des orientations qui portent sur « l'année 2022 qui doit être érigée en une année consacrée exclusivement à l'économie, à travers la mobilisation de tous les moyens et l'adoption des réformes indispensables, après le parachèvement de l'édifice constitutionnel et institutionnel, en vue de relancer les secteurs économiques, notamment les secteurs sur lesquels on mise, afin qu'ils soient la locomotive du développement ». La Foire de la production algérienne consacre ainsi son rôle comme étant le plus grand rassemblement des sociétés et des entreprises publiques et privées, des associations, des organisations, des expertises, des compétences et de toutes les instances nationales agissantes dans la mise en branle de la roue de l'économie et de la concrétisation de la croissance. Elle reflète, aussi, la volonté des opérateurs algériens de relever le défi, en mettant en exergue leurs potentialités et leurs dernières productions, en vue de leur commercialisation à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Synthèse de  
M. Seghilani et L. Zeggane

## MAINTENANCE ET MANUTENTION Air Algérie créera deux filiales entre 2023 et 2024

Deux nouvelles filiales d'Air Algérie seront créées, la première en juillet 2023 et la seconde en 2024, a indiqué hier le DG de la compagnie aérienne nationale, Yacine Benslimane. Il s'agit de la création de la filiale maintenance en juillet 2023, suivie par la création de la filiale Handling (manutention), spécialisée dans l'assistance aux aéronefs, prévue en 2024, a déclaré Benslimane dans un entretien à l'APS. La filialisation de ces deux activités entre dans le cadre d'un projet de restructuration "très vaste" de la compagnie et qui touchera plusieurs volets, a expliqué le responsable, rappelant qu'à ce jour deux filiales ont été déjà créées, à savoir la filiale catering et la filiale cargo. Les deux nouvelles filiales "peuvent attirer l'attention de partenaires internationaux à venir investir dans ces domaines et apporter plus de technicité et de savoir-faire, mais aussi améliorer notre réseau", a fait savoir le responsable. Benslimane a révélé que les prémices de la filiale maintenance sont déjà palpables, avec la signature d'un contrat avec un client international, à savoir la compagnie française ASL, ayant sollicité les services d'Air Algérie. "C'est la première compagnie européenne assistée par la compagnie nationale", s'est-il réjoui, soulignant qu'Air Algérie détenait un portefeuille de clients potentiels sur le marché africain qui peuvent être pris en charge et "qui seront démarchés". Quant à la structure Handling, Air Algérie a pu "séduire" des compagnies françaises sur le marché local, notamment sur les villes de Sétif et Bejaïa, et les pourparlers sont en cours avec d'autres compagnies, a fait savoir le responsable. Concernant l'activité cargo, Benslimane a noté qu'en plus d'un avion-cargo dédié au transport de marchandises, les soutes des appareils d'Air Algérie "sont ouvertes à tous les opérateurs pour utiliser ses vols quotidiens vers les destinations internationales". Ce qui leur permettrait de transporter des marchandises, notamment les denrées périssables, rapidement et en sécurité, et d'avoir accès très rapidement à des marchés en Europe, en extrême Orient ou en Amérique du nord.

R. E.

## MARCHÉ PÉTROLIER Le prix du Brent en léger recul

Les prix du pétrole ont connu, hier, une baisse sur le marché pétrolier mondial, le prix de l'or noir, s'est fixé, en effet, avec un baril de Brent à 75,50 dollars après avoir atteint, vendredi dernier, le seuil de 76,10 dollars. Les cours du pétrole se sont repliés, hier, avec une baisse du prix du Brent de la mer du Nord pour livraison en février de 0,79% pour se fixer à 75,50 dollars, tandis que le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison en janvier a lâché de 0,77%, pour clôturer à 70,47 dollars. Un recul par rapport aux cours du pétrole du vendredi, qui ont été en hausse, par rapport à hier, avec un baril de Brent à 76,10 dollars, alors que le baril de West Texas Intermediate américain était vendu à 71,02 dollars.

L. Zeggane

OUVERTURE À ALGER DE LA 5<sup>E</sup> RENCONTRE ENTRE LES DEUX PARTIES

## Sonelgaz coopère avec les associations des consommateurs

L'ouverture de la 5<sup>e</sup> rencontre avec les associations de protection des consommateurs et les directions de l'énergie et des mines relevant de la région Centre du pays a eu lieu, hier, à l'hôtel Sheraton d'Alger. L'événement a été organisé par la Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (CREG) avec la présence du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab. En marge de son intervention à l'inauguration de la rencontre, le ministre Arkab a encouragé les associations de protection des consommateurs à coopérer avec la Compagnie de distribution d'électricité et de gaz afin de renforcer sa présence sur le terrain et son travail de sensibilisation des citoyens et de protection de leurs droits, leur permettant de participer à la performance et à l'amélioration du service public de distribution d'électricité et de gaz. « Le débat sur la feuille de route proposée par la Commission de contrôle de l'électricité et du gaz a été le résultat des réunions de l'année dernière, qui jetteront les bases pour travailler avec les associations de protection des consommateurs afin que les citoyens aient la meilleure énergie », explique-t-il. Selon lui, ces réunions sont une occasion de dialoguer et de consulter : « Nous devons les utiliser afin d'améliorer le service fourni aux citoyens dans ce domaine », a-t-il précisé, soulignant la nécessité d'établir un cadre ordonné et continu à court terme et d'exécuter les travaux dans les délais impartis. La rencontre d'Alger de cette année, la deuxième après celle de 2021, accueille près de

200 participants dont les présidents des sept (07) associations nationales de protection des consommateurs, les directeurs de l'énergie et des mines et les directeurs des concessions de distribution de Sonelgaz de 11 wilayas du centre. Selon le communiqué du ministère de l'Énergie et des Mines. Soulignant que ces rencontres constituent une opportunité pour toutes les parties prenantes de présenter un point de situation sur leurs réalisations et leurs attentes, « en rapport avec l'amélioration et la modernisation du service public de l'électricité et du gaz ». Ces derniers visent également à « entreprendre des actions communes, dans divers domaines, d'intérêt partagé avec le régulateur, en faveur de la mise en

œuvre des lois et règlements qui régissent le secteur de l'électricité et la distribution du gaz par canalisation ». Rappelons que la précédente rencontre organisée par la CREG en partenariat avec la Sadeg s'est tenue le 8 novembre 2021 à Oran. La rencontre avait pour thème « renforcement des relations » a vu des associations de protection des consommateurs venir de toutes les wilayas. En marge de cette précédente rencontre, les organisateurs ont déclaré que ces rencontres ont pour mission « de veiller au fonctionnement concurrentiel et transparent du marché de l'électricité et du marché national du gaz, dans l'intérêt des consommateurs et celui des opérateurs ».

M. Seghilani

SONELGAZ

## Les redevances passeront à moins de 100 Mds Da d'ici fin 2022

Le Président-Directeur général de Sonelgaz, Mourad Adjal a affirmé, hier à Alger, que la valeur des redevances du Groupe détenues auprès des clients baissera à moins de 100 milliards Da d'ici à la fin de l'année en cours, contre plus de 214 Mds Da en 2021. Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre régionale avec des associations de protection des consommateurs et les directions de l'Énergie et des Mines, organisée par la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), et cité par une dépêche de l'APS, le PDF de Sonelgaz a précisé que les redevances de l'entreprise détenues auprès des clients qui n'avaient pas payé leurs factures avaient atteint son pic en 2021, en raison de la pandémie du Covid-19, à hauteur de 214 Milliards Da, indiquant qu'elles baisseront à moins de 100 Mds Da d'ici la fin d'année. Concernant le raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité, Adjal a souligné que le taux des projets réalisés avait dépassé 50% du programme tracé, soit plus de 25.000 projets réalisés sur un total de 49.000 projets programmés.

R. E.

POUR AVOIR BRANDI LE DRAPEAU PALESTINIEN DANS LES STADES DU QATAR

# Les joueurs du Maroc irritent le nouvel allié sioniste



Phs : DR

L'ambassadeur adjoint de l'entité sioniste au Maroc, Eyal David, a révélé qu'il s'était renseigné auprès des responsables marocains sur l'attitude des joueurs de l'équipe nationale marocaine qui ont hissé le drapeau de l'État de Palestine après chacune de leurs distinctions lors de leurs précédentes rencontres de la phase finale de la Coupe du monde de la FIFA, Qatar 2022 qui se poursuit à Doha.

**D**ans ses déclarations au journal Yedioth Ahronoth, Eyal David a déclaré qu'il avait interrogé les responsables du gouvernement du Royaume du Maroc sur le comportement des joueurs de l'équipe nationale marocaine en prenant des photos avec le drapeau palestinien, et sur la position du roi du Maroc à ce sujet.

L'ambassadeur adjoint de l'entité sioniste a ajouté que les responsables, dont il n'a pas dévoilé l'identité, l'ont assuré que la levée du drapeau palestinien par les protégés de l'entraîneur Walid al-

Rakraki lors de la Coupe du monde du Qatar ne représente pas pleinement la volonté du roi Mohammed VI.

A propos justement de la position du roi Mohammed VI, vis-à-vis du comportement des joueurs de la sélection de son pays en brandissant le drapeau palestinien, les responsables marocains ont assuré à leurs homologues sionistes que les camarades de Ziyech le font de leur propre gré.

Et sans citer explicitement le nom du joueur, l'ambassadeur adjoint sioniste a indiqué que l'un des éléments de la sélec-

tion marocaine activant dans le championnat saoudien de football était le premier à brandir le drapeau palestinien dans la foulée des scènes de liesse de ses camarades sur le terrain à l'issue des matchs de la Coupe du monde.

En jetant la lumière sur la photo qui a irrité au plus haut point le diplomate de l'Entité sioniste à Rabat, il s'avère qu'il faisait allusion à l'attaquant, Abderrezak Hamdallah, sociétaire du club saoudien Al-Ittifaq, puisque c'est lui qui est apparu portant le drapeau palestinien.

Hakim S.

A L'APPROCHE DU CHAN

## Hécatombe de blessures au sein de la sélection nationale

**A**lors que la sélection nationale des joueurs locaux a entamé, depuis hier, le dernier virage de ses préparatifs en prévision du championnat d'Afrique des nations (CHAN-2023) qui aura lieu en Algérie du 13 janvier au 4 février prochains, le sélectionneur Madjid Bougherra est en train de compter ses blessés. En effet, c'est une véritable hécatombe de blessures qui s'abat sur l'effectif des Verts avant le coup d'envoi du rendez-vous continental. On pense notamment au secteur offensif qui voit déjà deux joueurs très incertains pour l'événement continental.

On fait allusion à Mahyous et Tahar, tous les deux souffrant de blessures contractées avec leurs équipes respectives, l'USMA et le MCA. Toujours dans le registre offensif, l'attaquant de pointe du CRB, Aribi, qui a été appelé en sélection A lors du précédent stage de la bande à Belmadi, traverse une conjoncture très difficile, ayant incité son entraîneur en club de le dis-



penser des deux précédentes rencontres des siens en championnat.

Aribi, sur lequel le coach national, Madjid Bougherra, mise énormément en prévision du CHAN est devenu indésirable au "Chabab" où les supporters réclament à chaque fois sa mise à l'écart, estimant qu'il n'était en train de rien apporter au triple

champion d'Algérie en titre.

C'est dire que l'ex-joueur de Nîmes olympique va certainement se présenter au rendez-vous continental avec un moral mal en point, lui qui trouve toutes les peines du monde pour renouer avec les filets.

En défense, les deux arrières centraux, Keddad (CRB) et Ghezala (MCA) souf-

frent à leur tour de blessures différentes. Et si le premier nommé vient de reprendre l'entraînement avec son équipe, ce qui devrait lui permettre d'espérer retrouver la plénitude de ses moyens avant le CHAN, le second nommé est donné pratiquement out pour cette compétition.

Le joueur du Doyen, qui a contracté sa blessure lors du match amical des Verts contre la Sierra Leone aux Emirats arabes unis il y a quelques semaines, est toujours convalescent. Son retour sur les terrains n'est d'ailleurs pas pour bientôt.

A souligner que l'équipe nationale A' a débuté hier un dernier stage avant le CHAN au Centre technique de la FAF à Sidi Moussa. Au menu de ce regroupement deux rencontres amicales contre la Mauritanie, mercredi à Oran, et le Sénégal, le 17 de ce mois au nouveau stade de Baraki. Pour cette deuxième explication, elle aura lieu à huis clos, comme annoncé par la FAF.

H. S.

LES  
VERTS  
DOYEN

LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE POULES)

## Le CRB avec le Zamalek et l'ES Tunis, la JSK dans le groupe A avec le tenant du titre

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football : la JS Kabylie et le CR Belouizdad, évolueront respectivement dans les groupes A et D en phase de poules de la compétition, selon le tirage au sort effectué lundi au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire (Égypte). Le CRB, triple champion d'Algérie en titre, évoluera dans un groupe D très relevé, avec l'Espérance Tunis (Tunisie), le Zamalek (Égypte) et Al-Merrikh SC du Soudan, alors que la JS Kabylie, versée dans le groupe A, aura comme adversaires, le tenant du titre, le Wydad AC (Maroc), l'Atletico Petroleos (Angola) et l'AS Vita Club (RD Congo). Les trois premières journées de la phase de groupes auront lieu les 10 et 11 février, les 17 et 18 février et les 24 et 25 février, alors que la 4e journée se déroulera le 7 mars et la 5e journée les 17 et 18 mars. La 6e et dernière journée aura lieu les 31 mars et le 1er avril. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

### Compositions de groupes :

- **Groupe A** : Wydad AC (Maroc), Atletico Petroleos (Angola), JS Kabylie (Algérie), AS Vita Club (RD Congo)  
- **Groupe B** : Al-Ahly (Égypte), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Al Hilal (Soudan), Cotton Sport (Cameroun)  
- **Groupe C** : Raja CA (Maroc), Horoya (Guinée), Simba SC (Tanzanie), Vipers SC (Ouganda)  
- **Groupe D** : Espérance Tunis (Tunisie), Zamalek (Égypte), CR Belouizdad (Algérie), Al-Merrikh SC (Soudan).

### COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (PHASE DE POULES)

## L'USMA dans le groupe A

L'USMA Alger a hérité du groupe A, selon le tirage au sort de la phase des poules de la Coupe de la Confédération africaine de football, effectué lundi au siège de la Confédération africaine de football (CAF), au Caire. Outre l'USMA Alger, le groupe A est constitué de St-Eloi Lupopo (RD Congo), Marumo Gallants (Afrique du Sud) et Al-Akhdr (Libye). Les trois premières journées de la phase de groupes se joueront les 12, 19 et 26 février, alors que les 4e et 5e journées auront lieu respectivement les 8 mars et 19 mars. La 6e et dernière journée se déroulera le 2 avril. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale de la compétition.

### Composition des quatre groupes :

- **Groupe A** : USM Alger (Algérie), St-Eloi Lupopo (RD Congo), Marumo Gallants (Afrique du Sud), Al-Akhdr (Libye)  
- **Groupe B** : ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), Diablos Noirs (Congo) Rivers United (Nigeria), DC Motema Pembe (RDC)  
- **Groupe C** : Pyramids FC (Égypte), ASKO Kara (Togo), Future FC (Égypte), AS FAR Rabat (Maroc)  
- **Groupe D** : TP Mazembe (RD Congo), US Monastir (Tunisie), Young Africans (Tanzanie), Real Bamako (Mali).

LIGUE 1 : MOBILIS (14E JOURNÉE)

## Le CRB avec la victoire, la JSS sur le podium

Belouizdad, leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a renoué avec la victoire en battant à domicile l'USM Khenchela (2-0), et conforte sa position en tête, à un point d'écart sur son dauphin le CS Constantine, vainqueur, à la maison, face au MC El-Bayadh (3-1), à l'occasion de la 14e journée disputée dimanche.

Auteur de deux matchs nuls de rang dans les derbies face au MC Alger (0-0) et l'USM Alger (2-2), le Chabab, en l'absence de son public, huis clos oblige, a attendu la seconde période pour faire la différence grâce à un doublé de Belkhadem (56e, 63e), meilleur buteur du championnat "réserves" la saison dernière avec le CRB. Rien ne va plus, en revanche, pour les gars de Khenchela, qui enchaînent un troisième match sans victoire, eux qui sont en train de marquer le pas, après un excellent début de saison. De son côté, le CSC, mené au score dès la 7e minute de jeu sur une réalisation signée Hitala, est parvenu à renverser la vapeur en seconde période, grâce notamment à un doublé d'Aïboud (66e, 75e). Il s'agit du deuxième succès de rang pour les Constantinois, qui leur permet de rester au contact du leader. Le MCEB voit sa belle série de quatre matchs sans défaite, toutes compétitions confondues, prendre fin à Constantine. Au stade de Béchar, la JS Saoura a confirmé sa suprématie sur ses bases, en s'offrant cette fois-ci le MC Oran (1-0), et se hisse du coup à la troisième place au classement.

Le MCO, qui restait pourtant sur une éclatante victoire sur le MCA (3-0) est retombé dans ses travers. == L'USMA ne gagne plus == Le MC Alger, en l'absence de son entraîneur tunisien Faouzi Benzarti, suspendu pour un match ferme, a retrouvé le sourire en battant difficilement l'ES Sétif (1-0) grâce à Debbih (15e), en match disputé à huis clos, et met fin à trois matchs de vaches maigres. Les Sétifiens qui surfaient il y a quelques semaines sur une belle série, font du surplace et concèdent leur deuxième défaite de rang, après celle essayée en déplacement devant le MC El-Bayadh (2-0). Rien ne va plus chez l'USM Alger, battue en



déplacement face à l'ASO Chlef (2-1). Les "Rouge et Noir" enchaînent un quatrième match sans victoire, mais surtout concèdent leur premier revers depuis celui concédé à Oran (1-0), le 2 octobre dernier. Avec ce précieux succès, les Chélifiens respirent et mettent ainsi fin à quatre matchs de disette. L'ancien joueur du MCA et du MCO Souibaâh s'est distingué en signant un doublé (28e, 65e). Le RC Arbâa a confirmé qu'elle restait l'une des meilleures équipes à domicile, en battant facilement la lanterne rouge le HB Chelghoum-Laid (3-1), avec une mention spéciale pour Tayeb, auteur d'un doublé (3e, 26e). Dans le bas du tableau, la JS Kabylie et le Paradou AC ont réalisé une mauvaise opération, en s'inclinant en déplacement face respectivement à des concurrents directs pour le maintien: le NC Magra (2-1) et l'US Biskra (2-1). La formation de Magra a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion de Daoud (69e). La 15e et dernière journée de la phase aller du championnat se jouera le samedi 24 décembre, et sera marquée deux belles affiches : JSK-CRB et USMA-CSC.

### Résultats

- ASO Chlef 2 : Souibaâh (28e, 65e)  
- USM Alger 1 : Chita (38e)  
- CS Constantine 3: Dib (45e+5), Aïboud (66e, 75e)  
- MC El-Bayadh 1 : Hitala (7e)  
- CR Belouizdad 2 : Belkhadem (56e, 63e)

### ÉQUIPE NATIONALE A'

## Bougherra retient 28 joueurs pour le stage de décembre

Le sélectionneur national des A', Madjid Bougherra a retenu 28 joueurs pour le stage prévu du 11 au 18 décembre au Centre technique de Sidi Moussa (Alger), dans le cadre de sa préparation pour le championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023, NDLR) prévu en Algérie (13 janvier-4 février), indique lundi la Fédération algérienne de football (FAF). L'équipe algérienne A' de football dispu-

tera deux matchs amicaux : le 14 décembre face à la Mauritanie (17h00), à huis clos, et le 17 décembre contre le Sénégal (18h30), au stade du 19 mai 1956 d'Annaba. Lors du CHAN, l'Algérie évoluera dans le groupe A, domicilié au stade de Baraki, en compagnie de la Libye, de l'Éthiopie et du Mozambique. Les Algériens entameront le tournoi le vendredi 13 janvier face à la Libye (17h00). Pour rappel, les 18

pays participant à cette compétition ont été scindés en trois groupes de quatre et deux groupes de trois. Les deux premiers des groupes A, B, et C, ainsi que les premiers des groupes D et E se qualifient pour les quarts de finale. Liste des joueurs convoqués : Gardiens de but : Benbot (USM Alger), Guendouz (CR Belouizdad), Rahmani (CS Constantine), Défenseurs : Belkhirer, Louafi et Keddad (CR Belouiz-

dad), Redouani, Belaid et Loucif (USM Alger), Abdellaoui et Ghezala (MC Alger), Dehiri (Paradou AC). Milieux : Kendouci (ES Sétif), Draoui, Bakir et Mezique (CR Belouizdad), Djahnit, Chita et Ait El Hadj (USM Alger). Attaquants : Debbih et Tahar (MC Alger), Meziane et Mahious (USM Alger), Lahmeri (JS Saoura), Belkhir et Aribi (CR Belouizdad), Bayazid (USM Khenchela), Boulbina (Paradou AC).

### PROGRAMME DES DEMI-FINALES

- Ce soir à 20h00 : Argentine - Croatie  
- Demain à 20h00 : France - Maroc

## Modric, Kovacic, Brozovic, le solide milieu croate

Le sélectionneur de la Croatie Zlatko Dalic en est convaincu: il a "le meilleur milieu de terrain du monde" pour affronter l'Argentine en demi-finale du Mondial-2022 mardi. Les clés du jeu croate sont confiées à la star Luka Modric et ses lieutenants Mateo Kovacic et Marcelo Brozovic. De la performance de ce "triangle magique" dépendra la maîtrise du "danger Messi", dit Dalic: "Face à lui, défendre en un contre un n'est pas une bonne idée". "Il faudra fermer les espaces, couper les transmissions, l'empêcher de recevoir le ballon". Comme à l'Inter Milan, Brozovic est placé en sentinelle devant sa défense. Ce qui ne l'empêche pas de monter, comme l'a montré sa frappe contre le Brésil qui, avec un peu plus de fraîcheur, aurait pu précipiter la qualification. Modric est positionné à droite, avec une grande liberté. Il redescend participer au travail défensif. À gauche et légèrement moins offensif, Kovacic couvre volontiers son capitaine. Comme Brozovic, il est friand de raids pour créer le décalage. Ils se connaissent par coeur, pièce centrale (Modric), essentielle (Brozovic) ou importante (Kovacic) de l'épopée de 2018. Les trois sont passés à l'école du Dinamo Zagreb. "Quand Brozovic, Modric et Kovacic sont dans le coup, nous contrôlons 90% du jeu", dit le latéral Josip Juranovic. Qui peut faire jeu égal avec le Brésil dans la maîtrise du ballon ? Les deux équipes ont eu 50% de possession chacune. "Nous avons réussi à confisquer le ballon, nous ne nous sommes jamais précipités. On ne s'est pas créé beaucoup d'occasions, mais on en a fait ce qu'il fallait", "notre milieu a endormi l'adversaire", explique Dalic.

### MONDIAL-2022

## Quatre rêves aux portes de la finale...

Au bout d'un tournoi riche en surprises, la Coupe du monde s'achemine vers son dénouement dimanche au Qatar, où le "rêve absolu" : d'atteindre la finale, au stade de Lusail, accapare les demi-finalistes : Argentine-Croatie mardi et France-Maroc mercredi.

Il aura donc fallu douze ans de préparatifs et de polémiques, puis trois semaines de compétition haletante, pour faire émerger ce dernier carré de prétendants, assez inattendu en l'absence de plusieurs grands favoris comme le Brésil ou le Portugal. Voilà ces quatre candidats aux portes de la gloire, ou du désert, selon qu'ils joueront le triste match pour la troisième place samedi (16h00) ou bien la finale pour le titre le lendemain (16h00).

Tous ont un rêve à accomplir à Doha, tous redoutent le mirage d'un échec si près du but. "Encore un peu plus proche du rêve absolu...", a résumé le superstar français Kylian Mbappé sur Instagram après la qualification de la France tenant du titre aux dépens de l'Angleterre (2-1).

Et pour chacun des quatre demi-finalistes, l'histoire serait belle à écrire: l'Argentine aimerait tant consacrer Lionel Messi comme le digne héritier de Diego Maradona ; la Croatie, finaliste 2018, est un petit pays mais une grande nation de football ; et la France de Mbappé peut devenir la première à conserver son titre depuis le Brésil de Pelé en 1962... Quant au Maroc, il porte les espoirs de tout un continent, l'Afrique, et de toute une culture, celle du monde arabe, après être devenu la première nation africaine à atteindre le dernier carré.

### "LE DROIT DE RÊVER"

"On a eu cette énergie des Africains, du monde arabe, qui nous font passer ces ondes positives qui font qu'à un moment, tout le monde a envie que cette équipe gagne", a souligné le sélectionneur marocain Walid Regragui après avoir battu le Portugal (1-0). "Si une équipe africaine peut aller en demi-finale, pourquoi pas en finale ? On a le droit de rêver."

## Messi, Mbappé, Modric, Hakimi... les stars des demi-finales

Vieux briscards contre jeunes pousses, attaquants vedettes contre gardiens en état de grâce, solistes hors normes contre collectifs soudés: l'Argentine de Messi, la Croatie de Modric, la France de Mbappé et le Maroc d'Hakimi s'avancent chacune avec leurs forces en demi-finales du Mondial-2022.

### Argentine-Croatie: dernières chances pour Messi et Modric

Favorite face à la Croatie mardi (20h00) au stade Lusail, l'Argentine a son héros incontournable: Lionel Messi, qui va rejoindre le légendaire Lothar Matthäus au rang des Mezzique (CR Belouizdad), Djahnit, Chita et Ait El Hadj (USM Alger). Attaquants : Debbih et Tahar (MC Alger), Meziane et Mahious (USM Alger), Lahmeri (JS Saoura), Belkhir et Aribi (CR Belouizdad), Bayazid (USM Khenchela), Boulbina (Paradou AC).

aux dépens des Pays-Bas (2-2 a.p., 4-3 t.a.b.). Certes l'autre génie argentin Diego Maradona a décroché le Graal presque à lui seul en 1986, mais le septuple Ballon d'or, qui a trouvé le chemin des filets à quatre reprises dans le tournoi, est en droit d'attendre le soutien des siens. Le jeune attaquant Julian Alvarez (22 ans) peut améliorer son total de deux buts dans la compétition. Le gardien Emiliano Martinez (30 ans), qui a stoppé deux tirs au but néerlandais, a aussi démontré ses qualités. À 37 ans, le capitaine croate Luka Modric dispute lui aussi vraisemblablement son dernier Mondial, même s'il laisse planer le doute sur la date de sa retraite internationale. Le voilà face à l'occasion historique -- et inattendue -- de qualifier le pays de moins de 4 millions d'habitants pour sa deuxième finale de Coupe du monde consécutive, après la défaite contre la France (4-2) en 2018. Aux côtés de Marcelo Brozovic (30 ans) et

Mateo Kovacic (28 ans), Modric est le taulier du "meilleur milieu de terrain du monde", selon le sélectionneur Zlatko Dalic, bourreau du favori brésilien en quarts (1-1 a.p., 4-2 t.a.b.). Derrière, c'est la jeune garde qui s'illustre, avec le défenseur central Josko Gvardiol, 20 ans et 17 sélections mais déjà l'assurance des grands, et le gardien Dominik Livakovic (27 ans), sélectionné en Russie mais laissé sur le banc, imperturbable aux tirs au but face au Japon en huitième puis à Neymar et ses coéquipiers.

### France-Maroc: Mbappé et Giroud pour passer la muraille Bounou

Face au Maroc mercredi (20h00) au stade Al-Bayt, les champions français auront eux aussi l'occasion historique de se qualifier pour une deuxième finale de Coupe du monde consécutive. Comme à chacun de leurs matchs, les regards seront tournés vers le prodige



Rêver, ce mot est dans toutes les bouches, sur toutes les lèvres, même celles des perdants, comme Neymar, qui s'est dit "détruit psychologiquement" par l'élimination du Brésil en quarts contre la Croatie (1-1 a.p., 4 t.a.b. à 2), ou bien Cristiano Ronaldo déçu d'avoir laissé passer son "grand rêve".

Le quintuple Ballon d'Or portugais, cantonné au banc en cours de tournoi, laisse planer le doute sur son avenir international... d'autant que "CR7" (37 ans) n'a, pour l'heure, plus de club. Mais dans la course-poursuite qui l'oppose à son éternel rival Lionel Messi, sept Ballons d'Or, c'est le petit Argentin (35 ans) qui a désormais la main: un sacre planétaire trancherait sans doute le débat de savoir qui est le meilleur des deux.

Star de ce Mondial qatari à l'applaudimètre, l'attaquant du Paris SG s'avance porté par son destin et par des milliers de supporters argentins, pour ce qui est "sûrement" sa dernière Coupe du monde.

### FRANCE-MAROC, RICHE DE SYMBOLES

"Nous sommes parmi les quatre meilleures équipes du monde!", a savouré Messi après la

victoire électrique contre les Pays-Bas en quarts (2-2 a.p., 4 t.a.b. à 3). Sacré Ballon d'Or en 2018 après avoir atteint la finale du Mondial russe, Luka Modric a néanmoins son mot à dire mardi au stade de Lusail, où les Croates espèrent revenir dimanche pour soulever enfin le mythique trophée de la Coupe du monde.

Dans l'autre rencontre, la France s'avance en favorite avec ses stars et son expérience. Mais le Maroc, meilleure défense de la compétition (1 but encaissé) fera tout pour aller au bout de son épopée, dans une confrontation riche de symboles entre deux pays aux liens culturels et historiques très forts, et sous les yeux du président français Emmanuel Macron. "On vit un rêve et on n'a pas envie de se réveiller", a résumé l'aillier international marocain Sofiane Boufal, né à Paris.

Un "rêve" sur toutes les lèvres... mais aussi dans les pieds des joueurs, puisque la Fifa a annoncé dimanche que le dernier carré du tournoi se jouerait avec un nouveau ballon, baptisé Al-Hilm ("Le rêve", en arabe), avec des facettes décorées de nuances bordeaux rappelant le drapeau qatari.

meilleur ami de Mbappé au Paris SG, où il évolue depuis 2021, et son gardien Yassine Bounou (31 ans), qui n'a encaissé qu'un seul but dans la compétition... et encore, contre-son-camp, lors de la victoire 2-1 sur le Canada en phase de groupes ! Mais, au-delà d'eux, c'est tout un collectif qui s'illustre, de l'avant-centre du FC Séville Youssef En-Nesyri (25 ans), meilleur buteur pour les Lions de l'Atlas avec deux réalisations (dont le but de la victoire 1-0 contre le Portugal en quart de finale), au milieu de terrain dur au mal Sofyan Amrabat (26 ans). Un élément clé, revenu en grâce en sélection depuis la nomination de Walid Regragui, pourrait toutefois faire cruellement défaut aux Lions de l'Atlas: l'attaquant de Chelsea, Hakim Ziyech, 29 ans, diminué physiquement et sorti en fin de match contre le Portugal. Blessé à une cuisse, le défenseur et capitaine Romain Saïss, pourrait lui aussi ne pas être de la partie.

BLIDA. NAFTAL

## Une nouvelle station-service avec un espace d'exposition et de vente de véhicules

Un espace d'exposition et de vente de véhicules et accessoires, premier du genre à l'échelle nationale, a été ouvert à la nouvelle station-service "Sidi M'hamed Lekbir" de Larbaâ (Est de Blida), longeant l'autoroute Est-Ouest en direction d'Oran, et qui a été inaugurée dimanche, par le P-dg de la société Naftal, filiale du groupe Sonatrach, Abdelkader Chafi.

"D ans le cadre de la politique de Naftal visant l'exploitation de tous les espaces vacants au sein des stations-service, nous avons affecté, pour la première fois, un espace pour la vente des véhicules et de leurs accessoires, ainsi que les accessoires des camions, au niveau de cette nouvelle station-service", a déclaré M. Chafi à l'APS, en marge de l'inauguration de cette station, en compagnie du wali Ahmed Mabed. Il a expliqué que ce nouvel espace, ayant permis la création de 50 emplois permanents, "assurera ses services aux clients de la station, notamment les usagers de l'autoroute Est-Ouest en direction d'Oran, tout au long de la journée". M. Chafi n'a pas exclu la possibilité de généralisation de cette initiative au reste des stations-service de l'autoroute Est-Ouest, "dont particulièrement celles disposant de larges espaces permettant d'abriter ce type d'activités commerciales", a-t-il souligné. "La société Naftal a fixé un cahier des charges pour les opérateurs souhaitant exercer toute acti-



tivité commerciale ou de service au niveau de ses stations, à condition de respecter les lois qui les régissent, notamment concernant les aspects sécuritaire et environnemental", a précisé le P-dg.

Il a assuré que Naftal "va offrir l'opportunité d'exercer une activité dans ses stations-service à tous les jeunes le souhaitant, et leur accordera toutes les facilités dans la limite autorisée par la loi en vigueur". Selon les explications de M. Chafi, cette nouvelle station assure diverses prestations et commodités aux usagers de l'autoroute Est-Ouest. Il s'agit, notamment des produits de la société

Naftal, dont différents types de carburant et d'huiles de haute qualité et aux normes mondiales, en plus des roues pneumatiques. La nouvelle station de Sidi M'hamed Lekbir assure également le renouvellement des huiles moteur. Elle dispose, aussi, de nombreuses commodités de services, dont des restaurants, des magasins et des aires de jeux pour enfants. Avec l'ouverture de cette nouvelle station, s'étendant sur une surface de près de 19 ha, le réseau de distribution de Naftal est désormais porté à 402 stations-service, dont 34 implantées tout au long de l'autoroute Est-Ouest.

TIZI OUZOU. BNA

## Ouverture d'une agence dédiée à la finance islamique

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a ouvert dimanche, à la nouvelle-ville de Tizi-Ouzou, sa cinquième agence à l'échelle nationale, dédiée exclusivement à la finance islamique. Située à l'entrée de la cité Mohamed-Boudiaf (2000 logements), cette agence est la cinquième du genre après celles ouvertes à Alger (Hussein-Dey), Chlef, Mascara et Ghardaïa, a précisé la responsable de la division de la finance islamique à la BNA, Amina Aâtammia, qui a souligné que le réseau BNA compte actuellement 65 guichets dédiés à ce produit à travers le territoire national. Un cadre dirigeant de cette banque, représentant sa direction générale à la cérémonie d'inauguration, Ben Houhou Hacene, a relevé, de son côté, que l'extension du réseau d'agences de la finance islamique "se poursuit progressivement", et que "d'ici peu", la BNA va atteindre les 12 agences dédiées exclusivement à ce produit. Trois de ces nouvelles agences seront inaugurées entre décembre et janvier 2023 à Oran, El Bayadh et Annaba, a-t-il précisé. Le chargé de la finance islamique

au Haut conseil islamique (HCI) Mohamed Boudjellal, a observé que l'ouverture de guichets et d'agences dédiés à la finance islamique "vient satisfaire une demande exprimée par une large frange de la société qui a réclamé ce système financier qui répond aux préceptes de l'Islam en terme de transactions financières et commerciales". "C'est une démarche qui permet, également de capter les capitaux

qui sont en dehors du circuit financier officiel, au regard des sommes importantes mobilisées par ces agences et guichets", a-t-il dit sans donner de chiffre précis. Il a, à l'occasion, annoncé la tenue, dans les prochains jours, d'une journée nationale d'information sur la finance islamique.

Le responsable de la direction régionale de la BNA qui couvre les wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira et une partie de

Boumerdès, Saâd Mourad, a indiqué que deux guichets dédiés à la finance islamique ont déjà été ouverts par cette banque, un à la nouvelle-ville de Tizi-Ouzou et l'autre à Bouira.

La BNA compte aussi élargir sa gamme de produits proposés par la finance islamique dont la caution pour les entreprises de réalisation de travaux qui sera lancée prochainement, a-t-on appris sur place.

ÉNERGIE

## Plus d'un milliard de DA pour renforcer le réseau électrique en 2023

Une enveloppe financière de 1,180 milliard de DA a été mobilisée par la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Tizi-Ouzou, au titre de l'exercice 2023, afin de renforcer le réseau électrique à travers la wilaya, a indiqué dimanche un communiqué de cette institution relevant de Sonelgaz-distribution. "Dans le cadre de l'amélioration de la qualité et la continuité du service et pour répondre aux attentes de la clientèle, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Tizi-Ouzou a prévu un plan d'investissement pour l'année 2023 d'une enveloppe financière de 1,180 milliard de dinars, dans le but d'améliorer et de renforcer le réseau électrique de la wilaya", précise le document. De nombreux projets sont prévus par ce plan d'investissement, dont la

réalisation de 33 postes de haute et basse tensions, la réalisation de 46 départs de lignes haute tension, ainsi que l'augmentation de puissance de 33 postes de haute et basse tensions et la réhabilitation de 25 autres postes, a-t-on précisé. Un réseau électrique d'une longueur totale de 145 km sera réalisé au titre de ce plan qui s'inscrit dans le cadre de la "continuité des efforts en matière de renforcement du réseau électrique de la wilaya", a souligné le communiqué.

La direction de distribution a toutefois déploré les oppositions des riverains qui "entravent la réalisation des programmes d'investissement, conduisant souvent à l'annulation de plusieurs opérations visant à renforcer et à améliorer la qualité et la continuité de service".

CHLEF. PÊCHE

## Ouverture de trois points de vente de la daurade royale et du tilapia rouge

Trois (3) points de vente de la daurade royale et du tilapia rouge sont entrés en service, dimanche, au chef-lieu de wilaya de Chlef, a-t-on appris auprès de la Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya. "Au titre des efforts visant à assurer la disponibilité du poisson, la direction de la pêche de la wilaya, en coordination avec la chambre locale de la pêche, a procédé à l'ouverture de trois points pour la vente directe de la daurade royale et du tilapia rouge de l'éleveur au consommateur", a indiqué à l'APS le directeur du secteur, Hocine Melikeche. Il a ajouté que la daurade royale, produite au niveau des fermes aquacoles de Chlef, est cédée à 990 DA le kg, tandis que le prix du tilapia rouge, élevé en eau douce, est fixé à 550 DA/kg. Le premier point de vente de ces poissons a été ouvert dans la matinée à la cité "Zeboudj" de la ville de Chlef.

L'initiative, qui sera progressivement élargie au reste des communes de la wilaya, a été fortement saluée par les citoyens, selon les propos recueillis auprès de certains. La wilaya de Chlef compte six (6) fermes d'aquaculture marine tout au long de son littoral, spécialisées dans l'élevage de la daurade royale. L'aquaculture en eau douce est également en plein essor, puisque de nombreux projets ont investi dans l'élevage du tilapia rouge au niveau de barrages et de bassins d'eau de la région.

BOUIRA. HABITAT

## 687 logements et 70 locaux de commerce distribués

L'opération de distribution de logements tous types confondus au niveau de la wilaya de Bouira se poursuit et à une vitesse supérieure notamment depuis ces trois derniers mois. En effet, hier, et à l'occasion des festivités de la célébration de la date historique 11 décembre 1960, les autorités de la wilaya à leur tête le wali Abdelkrim Laamouri en l'occurrence ont distribué pas moins de 687 logements tous types confondus. Ces logements sont répartis sur plusieurs localités comme Lakhdaria, Aïn Bessem, Bechloul et Bouira ville. Une cérémonie grandiose a été organisée par la direction du logement, l'OPGI et les responsables des communes suscitées au niveau de l'institut de la formation professionnelle Mohamed Saiki du chef-lieu de la wilaya en présence des autorités civiles et militaires. La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance conviviale rehaussée par des youyous.

À travers la même occasion le wali de Bouira a tenu à remettre les clés des locaux professionnels qui leurs sont attribués à 70 jeunes issus de plusieurs localités de la wilaya. Par ailleurs, il convient de rappeler que les services concernés de la wilaya ont procédé la semaine écoulée au relogement de 91 familles dans des logements sociaux à Bouira et Aomar. Ici aussi la joie des bénéficiaires était sans précédent eux qui vivaient dans des conditions, le moins que l'on puisse dire lamentables. Soulignons enfin que les terrains récupérés de ces deux opérations de recasement serviront pour la réalisation de nouveaux logements sociaux.

Omar Soualah

ROYAUME-UNI

# Chaos dans les transports à cause de la neige et du gel

*Des milliers d'automobilistes et passagers britanniques ont subi, lundi matin, d'importantes perturbations à cause du gel et des chutes de neige, notamment autour de Londres où plusieurs aéroports ont dû fermer temporairement leurs pistes.*

L'aéroport de Stansted en particulier, situé dans le nord de Londres, utilisé essentiellement par la compagnie low-cost Ryanair, a fermé ses pistes dans la nuit de dimanche à lundi le temps de les déneiger et averti de possibles perturbations. Sur son site internet, de nombreux vols prévus lundi matin étaient encore annulés, mais les pistes sont désormais "ouvertes et complètement opérationnelles", a indiqué l'aéroport dans une déclaration transmise à l'AFP, qui précise toutefois que "certains vols peuvent être retardés" à cause de la météo. La compagnie Ryanair avait elle aussi indiqué sur Twitter qu'"à cause de sévères chutes de neige sur le Royaume-Uni, les pistes des (aéroports) de Stansted et Gatwick (dans le sud de Londres) ont été temporairement fermées cette nuit, perturbant tous les vols prévus au départ".

Sur le réseau social, des dizaines de passagers bloqués dans les aéroports de la capitale britannique ont posté des vidéos montrant les pistes de décollage sous la neige, les avions bloqués au sol. Selon la BBC, plus de 50 vols ont été annulés dimanche à l'aéroport d'Heathrow, le plus important de la capitale, à cause du brouillard givrant.

Lundi matin, la circulation automobile restait également encore très perturbée sur les grands axes autour de Londres, avec des embouteillages importants du fait de la neige et du verglas sur les routes. Dimanche soir, des automobilistes sont restés plusieurs heures coincés dans leurs véhicules, surpris par la neige, le verglas et le brouillard, en particulier dans le Sussex, au sud de Londres, où la



police a recommandé de ne "se déplacer qu'en cas de nécessité".

## NEIGE, BROUILLARD, GEL

Les passagers du rail subissaient, eux aussi lundi matin, d'importants retards et des annulations, tandis que certaines lignes du métro londonien étaient perturbées.

La compagnie Southeastern a conseillé de "ne pas voyager" lundi matin, car plusieurs de ses lignes resteront fermées une partie de la matinée et même toute la journée pour certaines, à cause de la neige et de la glace. Le Royaume-Uni connaît une vague de froid particulièrement intense depuis plusieurs jours, avec des températures ayant chuté

jusqu'à -10 degrés Celsius dans certaines régions, et des épisodes de chutes de neige et de gel, en particulier dans le nord et le sud du pays, même si l'agence météorologique (MET) précise que ces températures "ne sont pas inhabituelles à cette époque de l'année". Le MET a publié des bulletins d'alerte jaune à la neige, au brouillard et au gel dans plusieurs régions, notamment dans le sud-est et le sud-ouest, ainsi que le nord de l'Écosse. Dimanche, quatre enfants ont été repêchés en arrêt cardiaque et hospitalisés dans un état critique après être tombés dans un lac gelé à Solihull, dans l'ouest de l'Angleterre. Selon des témoins, ils étaient en train de jouer sur la glace et seraient tombés à l'eau.

IRAN

## Exécution publique d'un deuxième homme en lien avec les manifestations

L'Iran a exécuté, lundi en public, un deuxième homme condamné en lien avec les manifestations qui secouent le pays depuis près de trois mois, malgré le tollé suscité par son recours à la peine capitale contre des personnes impliquées dans ce mouvement de contestation. Majidreza Rahnavard a été condamné à mort pour avoir tué à l'arme blanche deux membres des forces de sécurité et blessé quatre autres personnes, a indiqué Mizan online, l'organe de l'autorité judiciaire. Il a été pendu en public dans la ville de Machhad (nord-est) plutôt qu'à l'intérieur de la prison, selon la même source.

Il s'agit de la deuxième exécution liée à la contestation, après la pendaison jeudi de Mohsen Shekari, un homme de 23 ans reconnu coupable d'avoir attaqué et blessé un paramilitaire, qui avait suscité l'indignation de pays occidentaux. Mizan online a également publié des

images de l'exécution de Rahnavard, montrant un homme aux mains liées derrière le dos suspendu à une corde attachée à une grue.

"L'exécution publique d'un jeune manifestant, 23 jours après son arrestation, est un nouveau crime grave commis par les dirigeants de la République islamique et une escalade significative du niveau de violence contre les manifestants", a déclaré à l'AFP Mahmood Amiry-Moghaddam, directeur de l'ONG Iran Human Rights (IHR) basée à Oslo. "Majidreza Rahnavard a été condamné à mort sur la base d'aveux obtenus sous la contrainte, à l'issue d'une procédure grossièrement inéquitable et d'un procès-spectacle", a-t-il dénoncé.

C'est la première exécution en public dans le contexte des manifestations déclenchées par la mort le 16 septembre de Mahsa Amini, une Kurde iranienne de 22 ans décédée après son arrestation

par la police des mœurs pour infraction au code vestimentaire strict de la République islamique. Depuis ses débuts en 1979, la République islamique d'Iran a été régulièrement secouée par des poussées de fièvre. Mais cette crise est inédite par sa durée, sa dispersion à travers les provinces, la participation de différents groupes ethniques et classes sociales et les appels directs à la fin du régime.

Au moins 458 personnes ont été tuées dans la répression des manifestations, selon un dernier bilan de l'IHR, et au moins 14 000 ont été arrêtées d'après l'ONU. La justice iranienne affirme avoir prononcé des condamnations à mort contre 11 personnes en lien avec les manifestations, qualifiées d'"émeutes" par les autorités, mais les militants assurent qu'une douzaine d'autres personnes font face à des accusations passibles de la peine de mort.

PÉROU

## Deux morts lors des manifestations contre la nouvelle présidente

Deux personnes sont mortes et cinq au moins ont été blessées dimanche lors de manifestations grandissantes contre la présidente du Pérou Dina Boluarte après le coup d'Etat manqué et l'arrestation de l'ancien président Pedro Castillo. Des images publiées sur les réseaux sociaux montrent un homme donner un coup de poing par derrière à un autre dans une allée de l'hémicycle puis une bousculade au centre de celle-ci, sans qu'il soit possible de savoir la cause. La séance était toujours suspendue dimanche en début de soirée. Les protestations se sont multipliées à travers le pays, notamment dans les villes du nord et des Andes. Des milliers de personnes se sont mobilisées dans les rues de Cajamarca, Arequipa, Tacna, Andahuaylas, Cusco et Puno, réclamant la libération de l'ancien chef de l'État et de nouvelles élections et appelant à une grève nationale. "Nous regrettons la mort de deux personnes et plusieurs blessés dans des affrontements. J'exhorte la population à rester calme", a déclaré le ministre de l'Intérieur, César Cervantes, à la radio RPP, peu après un premier bilan de la police faisant état d'une morte - une adolescente - et cinq blessés. "La vie d'aucun Péruvien ne mérite d'être sacrifiée pour des intérêts politiques. Je réitère mon appel au dialogue et à la renonciation à la violence", a lancé la présidente sur Twitter.

CHINE

## Fin de l'appli anti-Covid de traçage des déplacements

La Chine a annoncé lundi l'arrêt de la principale application anti-Covid de suivi des déplacements, utilisée pour vérifier si les habitants sont passés par une zone touchée. Cette annonce intervient alors que le nombre de cas semble exploser dans le pays, à une échelle encore difficile à évaluer car les tests PCR ne sont désormais plus obligatoires et les particuliers n'informent que rarement les autorités de leurs autotests positifs. Appelée "Carte des déplacements", l'application se basait sur le bornage téléphonique et permettait à ses utilisateurs de montrer à leurs interlocuteurs (hôtel, bâtiment, centre commercial) les villes dans lesquelles ils s'étaient rendus durant les sept derniers jours. Si aucun de ces lieux n'était classé "à haut risque" (c'est-à-dire avec un grand nombre de cas), l'application affichait une flèche verte, synonyme de passage autorisé. La "Carte des déplacements", sous la responsabilité du gouvernement central, sera désactivée à partir de mardi matin minuit, après plus de deux ans et demi de service, selon un communiqué officiel. Cette décision intervient après l'annonce mercredi par la Chine d'un assouplissement soudain et radical des mesures sanitaires - un éloignement très net de sa politique "zéro Covid" destinée à éviter tout décès. Le gouvernement avait notamment annoncé la fin des confinements à grande échelle et l'arrêt des placements systématiques des personnes testées positives dans des centres de quarantaine - des établissements décriés, au confort très variable. Le ministère de la Santé a rapporté lundi 8 626 nouveaux cas locaux de personnes testées positives en Chine.

YÉMEN

## Plus de 11 000 enfants tués ou blessés depuis 2015, selon l'ONU

Plus de 11 000 enfants ont été tués, mutilés ou blessés au Yémen depuis 2015 et près de 4 000 ont été enrôlés dans la guerre qui ravage ce pays depuis plus de huit ans, a annoncé l'ONU lundi. Parmi les 11 019 petites victimes, 3 774 sont décédées, a précisé le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) dans un communiqué. Le précédent bilan de l'agence onusienne faisait état de plus de 10 200 enfants tués, blessés ou estropiés. Ses nouveaux chiffres, couvrant la période de mars 2015 au 30 septembre 2022, ne prennent en compte que les cas vérifiés par l'organisation. Le bilan réel est donc "vraisemblablement beaucoup plus élevé", relève l'Unicef. Durant cette période, 3 995 enfants ont été recrutés : 3 904 garçons pour prendre part aux combats et 91 filles sur des postes de contrôle ou pour participer à certains événements.

11 E FICA

# "Non-Aligned, Scenes of the Labudovic's Reels" et "Limbo" primés

Les films serbe "Non-Aligned, Scenes of the Labudovic's Reels" et britannique "Limbo" ont été primés respectivement, meilleur film documentaire et meilleur long métrage au Festival international du cinéma d'Alger (Fica) dont la 11<sup>e</sup> édition, dédiée au cinéma engagé, a pris fin samedi.

Le Grand Prix dans la catégorie long métrage documentaire est revenu à "Non-Aligned, Scenes of the Labudovic's Reels" (2022) de la réalisatrice Mila Turajlic, une œuvre qui relate le parcours de son compatriote Stefan Labudovic

IL RETRACE DES STATIONS IMPORTANTES DE LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

## Le ballet "Saâir Eth'Thawra, 11 décembre 1960", présenté à Alger

Le ballet "Saâir Eth'Thawra, 11 décembre 1960", spectacle chorégraphique retraçant des stations importantes de la Guerre de libération nationale dont les Attaques du Nord-constantinois du 11 août 1955 et les manifestations du 11 décembre 1960, a été présenté samedi soir à Alger. Accueilli à la salle Ibn Khaldoun, le spectacle de danse, présenté, une heure durant, par le ballet de l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, a été conçu et réalisé par la chorégraphe et metteuse en scène, Nouara Idami, sur un texte de Hocine Tayeb. Une dizaine de ballerines et autant de danseurs ont présenté une belle fresque qui a restitué en six tableaux, la résistance du peuple algérien face au colonialisme, sa prise de conscience et le glorieux combat qu'il a mené. Le spectacle restitue le militantisme, le combat et le sacrifice des martyrs Didouche Mourad, membre du groupe des six historiques et de Zighout Youcef ainsi que les manifestations du 11 décembre 1960, étape charnière dans l'évolution de la lutte contre l'occupant français. Dans la grâce du mouvement et la beauté du geste, la vingtaine d'artistes du Ballet ont raconté un pan important de la glorieuse révolution algérienne à travers des chorégraphies de hautes facture, inscrites dans le registre contemporain. Alterné par les interventions de la jeune Châima Berrached incarnant le personnage de "la patrie" et les voix présentes et étoffées, d'Inès Kada et Noui Ghresa Rabah, interprétant des chansons patriotiques illustrant les moments forts du ballet, le spectacle, ainsi conçu, a donné une dimension narrative à l'expression du corps qui a porté la trame dans des danses hautement esthétiques, en solo, duo ou en groupes symétriques. "Notre histoire est grande, par la grandeur des femmes et des hommes qui l'ont faite, nous saisissons ces opportunités de célébrations pour dire, à notre manière, notre fierté de notre glorieuse révolution et afficher notre amour absolu à notre chère patrie, l'Algérie", a déclaré Nouara Idami.



(1926-2017), le photographe-journaliste qui a accompagné le dirigeant de l'ex-Yougoslavie, Josef Bruce Tito, dans la plupart de ses étapes politiques et ses voyages internationaux. Le Prix Spécial du Jury dans cette catégorie est revenu au film italo-colombien "Los Zuluagas" réalisé par Flavia Montini.

Le Grand Prix dans la catégorie long métrage a été décerné à "Limbo" (2020) du réalisateur et scénariste Ben Sharrock, une comédie dramatique qui traite de la tragédie des réfugiés syriens en Europe à travers l'histoire d'un jeune musicien séparé de sa famille syrienne et coincé sur une petite île de pêche écossaise où il vit temporairement, en attendant d'obtenir le statut de réfugié.

Le jury de cette catégorie a décerné son prix spécial au film "200 mètres" du Palestinien Ameen Nayfeh, tandis que le film rwandais "Les Inconnus" de son réalisateur Montiganda Wa Nkunda a reçu la mention spéciale.

Dans la compétition des courts métrages, le Grand Prix a été attribué au film canadien "Au plaisir les ordures" de Romain Dumont, tandis que le prix spécial

du jury est revenu au film algérien "Al Saghira", (La petite) d'Amira Djahan Khalefallah, avec l'attribution également de deux mentions spéciales à chacun des films algérien "Chebchak Marican" d'Amal Belidi et "Do not feed the Pigeons" d'Antonin Niclass du Royaume-Uni. Par ailleurs, le prix "Gandhi" du Conseil international du cinéma et de la télévision de l'UNESCO a été décerné au film "Limbo".

Quant au Prix du public, il est revenu dans la catégorie du court métrage à l'œuvre algérienne "Il reviendra" de Youcef Mahsas, dans la catégorie des documentaires à "Kat Walk" du Suédois Johan Skov, et dans la catégorie du long métrage le prix est revenu à "Limbo".

La cérémonie de clôture a également été l'occasion pour rendre hommage à la fondation palestinienne "Shashat Women Cinema", créée en 2005 et dont l'action porte sur le développement de capacités du secteur cinématographique des jeunes femmes palestiniennes.

La 11<sup>e</sup> Fica, dédié au cinéma engagé, a vu la participation de 60 films de différents pays, dont 25 dans le cadre de la compétition.

KHENCHELA

## 450 toiles et 29 sculptures exposées au salon international "Lamasset"

Quatre-cents-cinquante (450) toiles et 29 sculptures réalisées par des artistes algériens et étrangers ont été exposées dimanche au Centre des loisirs Houha-Belaïd de Khenchela ouvrant ainsi la quatrième édition du salon international "Lamasset" des arts plastiques.

Le wali de Khenchela, Youcef Mahiout, a procédé à l'ouverture du salon dans le cadre de la commémoration du 62<sup>ème</sup> anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, en présence d'artistes représentant 19 pays. Cet événement culturel est placé sous le slogan "Des retouches artistiques, pour traduire une histoire, une identité", a indiqué Fouad Belagh, président de l'Association des arts plastiques "Lamasset", organisatrice de cette manifestation. L'exposition du 4<sup>ème</sup> salon "Lamasset", a-t-il souligné, porte sur 380

toiles représentant des œuvres présentées par l'association, certaines sont des dons d'artistes étrangers ayant pris part aux éditions précédentes, ainsi que sur 70 autres toiles d'artistes venus de plusieurs wilayas du pays et de Tunisie.

"Les œuvres exposées s'inspirent de toutes les écoles, figura tîf, impressionniste, surréaliste, abstrait ou cubique", a ajouté M. Belagh, relevant que des ateliers de formation, ouverts aux artistes et aux enfants intéressés par cet art, ont été programmés pour cette édition qui a prévu également une conférence sur le thème "Rôle des arts plastiques dans la transmission générationnelle".

Des randonnées touristiques dans les sites naturels et historiques de la région sont au programme du salon. Ainsi une halte est prévue au musée régional du moudjahid et

dans d'autres lieux de mémoire de la Révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954. L'artiste plasticienne tunisienne, Leila Selmaoui, a, dans une déclaration à l'APS, exprimé sa joie de prendre part au 4<sup>ème</sup> salon "Lamasset" qui coïncide avec la commémoration du 62<sup>ème</sup> anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Elle a souligné à cette occasion que "l'Algérie et la Tunisie partagent une histoire commune", ajoutant que "cette manifestation constitue une opportunité de rapprochement entre les artistes et une occasion d'échanger les expériences et de découvrir les richesses historiques et touristiques de la région". Le salon international "Lamasset" se poursuivra jusqu'au 14 décembre. Il est ouvert au public de 09H00 à 19H00 au centre des loisirs scientifiques "Houha Belaïd", au centre-ville de Khenchela.

ITALIE

## Éditeurs et libraires contre la suppression du chèque culture pour les jeunes

Les professionnels du livre en Italie ont dénoncé samedi la suppression par le gouvernement de Giorgia Meloni d'un chèque culture de 500 euros offert depuis 2016 aux jeunes fêtant leurs 18 ans. Auteurs, éditeurs, libraires, papeteriers, bibliothécaires demandent au Parlement et au gouvernement de retirer la proposition de supprimer le bonus de 500 euros offert aux jeunes de 18 ans pour faire des achats culturels, écrivent les associations de la filière dans un communiqué. Ce chèque "a permis à des milliers de jeunes d'explorer et de se rapprocher du monde du livre, en choisissant librement ce qu'ils souhaitent lire". Il a aussi "soutenu économiquement le livre et permis à un pays qui traditionnellement lit peu de faire d'énormes progrès" en la matière, soulignent-elles. Selon l'Institut italien de la statistique, cité par les professionnels, ce chèque a dopé la lecture chez les 18-21 ans, catégorie d'âge au sein de laquelle les lecteurs sont passés de 46,8% à 54% entre 2016 et 2018.

BOX-OFFICE NORD-AMÉRICAIN

## "Black Panther: Wakanda Forever" reste perché au sommet

"Black Panther: Wakanda Forever" a continué sa course en tête du box-office nord-américain mais a vu ses recettes s'effondrer à 11,1 millions de dollars, lors d'un week-end où les salles obscures n'ont pas fait le plein, selon les chiffres dimanche du cabinet spécialisé Exhibitor Relations. Les cinémas, concurrencés par la popularité des services de streaming, ont souffert de l'absence de nouveaux films ultra-populaires à l'affiche. Le top 12 de ce week-end a totalisé moins de 35 millions de dollars, l'un des pires chiffres de l'année, selon des analystes. Depuis sa sortie, "Wakanda Forever", la suite du film Marvel afro-futuriste qui avait cartonné en 2018, a amassé 409,8 millions de dollars rien qu'en Amérique du Nord. Un chiffre qui, bien qu'énorme, reste loin des 700,4 millions de dollars de recettes du premier opus. D'autant que le blockbuster aura bientôt de la concurrence. Une autre suite très attendue, "Avatar 2: la voie de l'eau", sortira le 16 décembre aux États-Unis et pourrait revitaliser le box-office. En attendant, la deuxième place du classement est occupée par "Violent Night" (8,7 millions), comédie d'action où la star de "Stranger Things" David Harbour joue un père Noël ronchon et prompt à donner des coups de massue lorsque des personnes mal intentionnées entrent par effraction chez une famille riche. "Avalonia, l'étrange voyage", film d'animation de Disney, s'est accroché à sa troisième place avec des ventes atteignant 3,6 millions de dollars. "Le Menu", un film avec Ralph Fiennes qui emprunte à la fois au cinéma d'horreur, au film noir et à la comédie grinçante, est quatrième, récoltant 2,7 millions de dollars. Les 2 millions de dollars enregistrés par "Devotion", l'histoire de deux pilotes de chasse de la marine américaine, ont suffi à lui assurer la cinquième place du classement.

Voici le reste du top 10:

- 6- "Black Adam" (1,3 million)
- 7- "The Fabelmans" (1,2 million)
- 8- "Met Opera: The Hours" (791 000 dollars)
- 9- "I Heard the Bells" (751.000 dollars)
- 10- "Spoiler Alert" (700 000 dollars)

# Les courses en direct



**HIPPODROME ANTAR IBN CHEDDAD - ORAN**  
**MARDI 13 DÉCEMBRE 2022 - PRIX : QUAIS - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ**

## La famille D'Hem, en puissance

Ce mardi 13 décembre l'hippodrome Antar Ibn Cheddad Oran, tient toujours la barre en nous proposant ce prix Quais réservé pour chevaux de trois ans et plus arabe pur né-élevé n'ayant pas gagné une course depuis avril passé, et ce bien sûr, grâce aux Tiaris toujours présents. Cela dit nous vous conseillons les bonnes candidatures de : Guefsa D'hem, en compagnie de Galbane d'Hem, Esmeralda, Saman et pour la cinquième place, il peut y avoir une lutte entre Kharif El Mesk, Rahib El Mesk et Tunoy.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. SAMAN.** Ce transfuge de l'est du pays, loin de ses bases ne va pas trouver la tâche facile. Le poids et le parcours ne lui sont pas assez favorable.

**2. CHAOUQ.** Il va pour la première fois courir sur la piste de l'hippodrome Antar Ibn Cheddad, je préfère le revoir dans un autre engagement plus favorable.

**3. RAHIB EL MESK.** Ses dernières tentatives continuent toujours à plaider en sa faveur, on ne peut lui faire un interdit pour les places. Outsider assez intéressant.

**4. AMJAD.** Au mieux, il sera coché dans une longue combinaison. Le lot est assez consistant. Peu probable.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	CDS	ENTRAÎNEURS
S. ROUICHI	1	SAMAN (0)	S. BENYETTOU	57	3	PROPRIÉTAIRE
AB. RAHMANI	2	CHAOUQ (0)	M. BOULESBAA	57	2	AB. BOULESBAA
B. FEGHOULI	3	RAHIB EL MESK	YS. BADAOUI	57	9	YS. BADAOUI
B. BENARBIA	4	AMJAD (0)	AB. BOULESBAA	57	8	AB. BOULESBAA
AH. FEGHOULI	5	KHARIF EL MESK	K. HAOUA	56	7	YS. BADAOUI
AL. AOUAD	6	TUNOY	AP : MA. AIDA	55,5	5	K. HABES
AM. BETTAHAR	7	GUEFSA D'HEM	O. CHEBBAH	55	12	AEK. BOUBEKEUR
AL. AOUAD	8	TOISANDOR	B. BENSALD	54,5	4	K. HABES
F. METIDJI	9	ESMERALDA	W. HAMOUL	54	11	D. DJELLOULI
AL. AOUAD	10	GIGA TUNE	AP : D. MABROUK	53	10	K. HABES
D. AFFANE	11	GALBANE D'HEM	MD. ASLI	52,5	6	PROPRIÉTAIRE
HARAS DU PAON	12	MAHER DU PAON	HA. EL FERTAS	49	1	PROPRIÉTAIRE

**5. KHARIF EL MESK.** Ce poulain a toujours été engagé qu'à bon escient. On ne peut le négliger définitivement. Méfiance.

**6. TUNOY.** Ce mâle a été assez remarquable en terminant deuxième sur les 1300 m le 6.12.2022, je trouve qu'il n'est pas certain qu'il puisse récidiver, sinon on peut tout juste le cocher pour la cinquième place.

**7. GUEFSA D'HEM.** Ses performances plaident largement en sa faveur d'autant qu'elle est la plus riche aux gains. Logiquement c'est la gagnante de l'épreuve.

**8. TOISANDOR.** Cette pouliche risque de trouver le lot assez consistant pour elle. Tâche difficile.

**9. ESMERALDA.** Cette jument fille de Rihla n'est plus à présenter. Ses performances parlent pour elle. Le coup sur place.

**10. GIGA TUNE.** Pas évident. À revoir.

**11. GALBANE D'HEM.** Ce poulain de trois ans fils de Marouane de Manlau, n'est pas là pour faire de la figuration. D'autant qu'il possède de bonnes références à ce niveau. À suivre.

**12. MAHER DU PAON.** Pas évident. À revoir.

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE

#### MON PRONOSTIC

**7. GUEFSA D'HEM - 11. GALBANE D'HEM - 9. ESMERALDA - 1. SAMAN - 5. KHARIF EL MESK**

#### LES CHANCES

**3. RAHIB EL MESK - 6. TUNOY**

## Deux faux-mondayeurs arrêtés à Bouira

Deux faux-mondayeurs ont été arrêtés lors d'une opération menée dans la commune de Bechloul (Est de Bouira), a-t-on appris lundi auprès des services de la Gendarmerie nationale. "Les deux personnes ont été arrêtées avec, en leur possession, une quantité de faux billets de 2000 dinars", a expliqué la chargée de la communication du Groupement de la Gendarmerie nationale, le lieutenant Kamilia Gounane. L'opération s'est déroulée lors d'un barrage de routine dressé à l'entrée de la commune de Bechloul, où les deux suspects furent arrêtés à bord d'un véhicule utilitaire. La fouille du véhicule a permis aux éléments de la Gendarmerie nationale de découvrir un sac de faux billets de 2000 dinars d'une valeur globale de 100 000 DA, selon le lieutenant Gounane.

## Royaume-Uni : trois enfants meurent après être tombés dans un lac gelé

Trois des quatre enfants qui avaient été hospitalisés dimanche après être tombés dans un lac gelé dans le centre de l'Angleterre sont morts, a annoncé lundi la police, qui poursuit la recherche d'éventuelles autres victimes. Agés de huit, 10 et 11 ans, ces trois garçons qui avaient été repêchés en arrêt cardiaque par les secours dans un lac à Solihull, "n'ont pas pu être réanimés", a indiqué la police des West Midlands, citée par des médias. Le quatrième garçon, âgé de six ans, se trouve lui, toujours "dans un état critique à l'hôpital", a-t-elle précisé. "Nos pensées vont vers leur famille et leurs amis dans ce moment profondément bouleversant", a encore ajouté la police, qui indique que les recherches se poursuivaient pour s'assurer qu'il n'y a pas d'autre victimes. Des témoignages ont indiqué qu'il y aurait pu avoir jusqu'à six personnes tombées à l'eau.

## Zambie : 27 cadavres d'étrangers retrouvés à Lusaka

La police de Lusaka, la capitale zambienne, a découvert dimanche 27 cadavres de ressortissants étrangers, qui auraient été abandonnés par des individus non identifiés. Les corps de plusieurs individus d'origine potentiellement éthiopienne ont été découverts aux premières heures de dimanche dans le secteur de Ngwerere, à la périphérie de la capitale zambienne, après que la police a été alertée par des habitants des environs. Danny Mwale, directeur adjoint du département des relations publiques de la police, a déclaré dans un communiqué que la police avait ouvert une enquête sur l'affaire, et que les 27 corps avaient été amenés à la morgue de l'Hôpital universitaire. Le porte-parole de la police a ajouté qu'outre ces 27 cadavres, un survivant d'origine étrangère avait également été retrouvé dans un état critique, et était actuellement soigné à l'hôpital.

## Jijel : une genette récupérée et soignée

Une genette, petit carnivore localement appelé "Zerdi" protégé par la loi, a été récupérée par les services de la conservation des forêts de la wilaya de Jijel, a-t-on appris dimanche auprès de cette conservation. Cet animal de l'espèce *Genetta genetta* a été trouvé dans un état "critique" par un citoyen de la commune de Texenna et remis aux services de la conservation des forêts, selon la même source. La même source a précisé que l'animal a été examiné par un vétérinaire privé et reçoit actuellement le traitement et les soins nécessaires et

sera remis en liberté dans son environnement naturel après son rétablissement. La direction de wilaya de l'environnement a indiqué, dans un communiqué diffusé sur sa page officielle sur Facebook, que cet animal appelé localement Zerdi et Bouchebrane est une espèce menacée d'extinction, protégée par la loi en vertu du décret exécutif n 12-235 du 24 mai 2012. Nocturne et discrète, la genette de couleur noir et gris s'alimente surtout d'insectes et reptiles avec une tête qui rappelle celle du chat, a ajouté la direction de l'environnement.



## Saisie de plus d'un kg de kif traité, 4 dealers arrêtés à Constantine



Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention des services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Constantine, ont procédé à la saisie d'un (1) kg de kif traité, et à l'arrestation de 4 revendeurs, a indiqué dimanche, la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Agissant sur la base d'informations faisant état de l'existence d'un réseau de trafic de drogue opérant à travers la wilaya de Constantine, dans les quartiers populaires et à Nouvelle ville Ali-Medjeli, des recherches soutenues ont abouti à l'arrestation des malfaiteurs en possession de 10 plaques de kif traité d'un poids d'un kg. Une somme de plus de 500.000 dinars, constituant vraisemblablement le produit de la vente de la drogue, a été également saisie, ainsi que deux véhicules servant aux déplacements des trafiquants, souligne la même source. Les individus arrêtés ont été conduits au siège de brigade de recherche, ainsi que les objets de la saisie, aux fins d'engager les procédures prévues par la loi. Au terme de l'enquête, un dossier a été dressé à l'encontre des les individus arrêtés qui ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes, précise la même source.

## Plus de 3 000 litres de carburant et 3 véhicules 4x4 saisis à Adrar

Les agents des douanes ont procédé à la saisie de 3 240 litres de carburant et 3 véhicules 4x4 à Reggane (Adrar), indique lundi un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD). "Dans le cadre de la poursuite des efforts conjoints des services opérationnels des brigades des Douanes, en coordination avec les différents corps de sécurité, les agents de la brigade polyvalente des Douanes de Reggane, relevant de l'Inspection divisionnaire d'Adrar (Direction régionale des Douanes de Ouargla), ont procédé, dans le cadre de 3 opérations distinctes en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire, la Gendarmerie et la Sûreté nationales, à la saisie de 3 240 litres de carburant et 3 véhicules 4x4", précise le communiqué. Cette opération "reflète la disponibilité des éléments des Douanes algériennes ainsi que leur mobilisation pour la protection de l'économie nationale et la lutte contre les différentes formes de contrebande", conclut la même source.

## Les États-Unis détiennent un suspect de l'attentat de Lockerbie

Un Libyen soupçonné d'avoir assemblé et programmé la bombe de l'attentat de Lockerbie en Écosse, tuant 270 personnes en décembre 1988, est détenu par les États-Unis, ont indiqué dimanche les autorités américaines. Un porte-parole du département de la Justice a



confirmé dans un email l'arrestation et la mise en détention d'Abou Agila Mohammad Massoud, révélée auparavant par le parquet écossais. "Il doit comparaître devant un tribunal du district de Columbia", c'est-à-dire la capitale Washing-

ton, a précisé le porte-parole, sans indication de date. Aucune précision n'a été donnée sur les circonstances entourant l'arrestation de M. Massoud. Selon le New York Times, il a été arrêté par la police fédérale (FBI) et est en cours d'extradition

vers les États-Unis. "Les familles des victimes de l'attentat de Lockerbie ont appris que le suspect, Abou Agila Mohammad Massoud, est détenu par les autorités américaines", avait indiqué auparavant le parquet écossais dans un communiqué. "Le parquet écossais et la police, en coordination avec le gouvernement américain et les collègues américains, continueront à poursuivre cette enquête avec pour seul but de mener devant la justice ceux qui ont agi au côté d'al-Megrahi", seul condamné dans cette affaire, a-t-il ajouté.

### MISE AUX POINGS

«Air Algérie ambitionne de reconquérir sa place sur le marché continental et s'orienter vers de nouveaux marchés, notamment asiatiques»

**Yacine Benslimane, DG d'Air Algérie**



**Le Courrier**  
d'Algérie

Quotidien national d'information  
Édité par l'Eurl Millénum Presse

#### Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger  
R.C. : N° 01 B 00 151 30

#### Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

#### Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

#### Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

#### Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

#### Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

#### Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

#### Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

#### Diffusion : M.P. Diffusion

#### Nos bureaux régionaux

##### Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

##### Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

##### Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : [lecourrierdalgerie@yahoo.fr](mailto:lecourrierdalgerie@yahoo.fr) [redaction\\_courrier@yahoo.fr](mailto:redaction_courrier@yahoo.fr)

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REND HOMMAGE À L'IMAM AL-MAGHILI

## Une sommité scientifique et un réformateur intègre

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a mis en avant, hier à Alger, les qualités de l'Imam Mohamed Ben Abdelkrim Al Maghili, "une éminente personnalité scientifique qui a laissé pour legs la vertu, et une inclination au bien et à la sagesse", et l'auteur d'un projet réformateur intégré visant à consacrer le juste milieu et à préserver la stabilité et la sécurité sociale.

Dans un message aux participants au colloque international d'Alger sur "l'Imam Mohamed Ben Abdelkrim Al Maghili : gouvernance, unité et stabilité des sociétés africaines", lu en son nom par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, le président Tebboune a rappelé le parcours de l'Imam Al Maghili, entamé par une formation scientifique auprès d'une pléiade d'éminents érudits algériens à l'ère des Zianides, dont l'éminent algérien Cheikh Sidi Abderrahmane El-Thaâlibi, et l'Imam de Tlemcen Sidi Mohamed Ben Youcef El Senouci, et d'autres illustres noms, avant de poursuivre la voie du bien en surpassant toutes les difficultés et les épreuves. Les efforts de l'Imam Al Maghili ont été couronnés par "la diffusion des préceptes de l'islam dans le continent africain. Grâce à lui et à ses pairs parmi les érudits à l'instar du Cheikh Sidi Ahmed El Tidjani, Sidi Abderrahmane El Akhdari et bien d'autres, l'islam s'est propagé dans de vastes contrées du continent africain, à l'exemple du Mali, du Niger, du Tchad et d'autres régions". L'histoire a retenu ces contributions dans le domaine de l'enseignement, de l'orientation, du conseil et de la réforme, l'imam ayant contribué à asseoir les règles d'institutions scientifiques et des cités culturelles dans différentes régions de l'Afrique, a-t-il ajouté. Ces démarches ont conduit ces sociétés à s'intéresser à l'enseignement, à l'ouverture d'écoles et à la prise en charge des étudiants, a rappelé le président Tebboune qui a relevé que les effets de cette renaissance scientifique se sont poursuivis pendant plusieurs siècles. "Sa production scientifique a été diffusée et fait l'objet d'un intérêt particulier. Elle a contribué au développement du Fik'h, du soufisme et des sciences de la langue arabe", a indiqué le président de la République, soulignant que l'histoire a retenu les contributions de cet érudit dans le pays, des contributions



Ph : DR

qui ont influencé nombre de scientifiques, d'auteurs et de chercheurs dans le passé et le présent. Le projet réformateur intégré de l'Imam Al Maghili "a dépassé la dimension éducative, d'enseignement ou celle en lien avec la daaoua, pour porter sur les domaines de la bonne gouvernance en vue de préserver la stabilité et la sécurité sociale. Ses écrits furent une référence inspirée des principes de la chariaa islamique en ce qu'ils renferment de valeurs et d'idéaux suprêmes, à l'instar de la suprématie de la loi, la justice et l'équité, le respect des libertés et des droits, et une participation sociétale efficace", a affirmé le président Tebboune. Le président de la République a rappelé que "parmi les contributions d'Al Maghili dans la région du Touat sur le plan économique et de développement, figure le célèbre grand marché à Kseur Sidi Youcef qui fut un pôle économique reliant la région du Touat à de nombreuses contrées et pays, une voie qui devrait être suivie par nos pays aujourd'hui pour asseoir l'intégration économique africaine". Ce projet "a contribué positivement à asseoir les règles administratives, législatives et judiciaires, et à réaliser les facteurs de cohésion, du vivre ensemble, de la stabilité et du développement, en sus de la dynamisation de la vie socioéconomique et culturelle, car il s'agit d'un projet multidimensionnel basé sur le juste milieu emprunté par nos érudits à travers l'histoire et qui a fait notre référent religieux", a-t-il soutenu.

**NOTRE RÉFÉRENT RELIGIEUX COMME SOURCE D'INSPIRATION**  
Le président Tebboune a relevé, par

ailleurs, l'importance de s'inspirer des valeurs et principes du référent religieux dans nos pays, particulièrement dans la région du Sahel ce qui nous aidera à faire face aux différents défis, particulièrement l'extrémisme. "L'Imam Al Maghili a réussi à investir dans la dimension africaine et à s'ériger en plateforme d'entente et de coopération constructive", a ajouté le président Tebboune, soulignant que "l'Algérie nouvelle est consciente du choix stratégique que représente la dimension africaine, un choix qui permettra à nos peuples de réaliser les aspirations escomptées à travers le renforcement de l'action diplomatique, la relance du tourisme religieux, tout en tirant parti de la profondeur des tarikat du soufisme et ses prolongations en Afrique, ce qui permettra de parvenir à une cohésion des positions politiques, à l'activation de la coopération économique, à la promotion des échanges scientifiques et culturels, et à asseoir la stabilité, la sécurité et la paix". "L'Algérie qui a servi dans le passé l'Afrique continuera sur cette voie dans le présent et à l'avenir, s'inspirant en cela de la gloire des aïeux", a conclu le président de la République.

R. N.

## TERRORISTES ÉLIMINÉS AU MONT GOURAYA L'ANP identifie les cadavres

Les trois terroristes abattus dimanche suite à l'opération de recherche et de ratissage menée par les forces de l'Armée nationale populaire au mont de Gouraya à Tipasa, ont été identifiés, a indiqué le lendemain un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Suite à l'opération de recherche et de ratissage, au mont Gouraya, secteur militaire de Tipasa (1ère Région militaire), qui s'est soldée, hier dimanche 11 décembre 2022, par l'élimination de trois (03) terroristes, l'arrestation d'un quatrième et la récupération de deux (02) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, deux (02) fusils à pompe, quatre (04) chargeurs de munitions, trois (03) paires de jumelles, un téléphone portable et divers objets, les trois terroristes abattus ont été identifiés", note la même source. Il s'agit de Charef Ben Yahyia dit "Chikh Amer Sefouane", Hmidani Abd Essaber dit "Abdou" qui avait rallié les groupes terroristes en 2018, Hmidani Ali dit "Ramzi" qui avait rallié les groupes terroristes en 2018, en sus du terroriste capturé, le dénommé Bechtal Hamza dit "Abou Laouf Al Baraa" qui avait rallié les groupes terroristes en 2019.

R. S.

## CONDOLEANCES

Suite au décès de **RIANE Z'HOR**, cousin de notre collègue **SI AHMED HAMID**, l'ensemble du personnel du journal *Le Courrier d'Algérie*, présente à ce dernier, ainsi qu'à la famille de la défunte, ses sincères condoléances les assurant de son soutien en cette douloureuse épreuve.

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons »

ADRAR

## Reddition d'un terroriste aux autorités militaires

Un terroriste qui active au sein des groupes terroristes dans la région du Sahel s'est rendu dimanche aux autorités militaires à Adrar qui ont récupéré également un pistolet mitrailleur et cinq chargeurs de munitions, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire, un (01) terroriste s'est rendu, hier 11 décembre 2022, aux autorités militaires à Adrar en 3e Région militaire. Il s'agit du terroriste dénommé Ladmi Mohamed, qui active au sein des groupes terroristes dans la région du Sahel", précise la même source. "Ledit terroriste avait en sa possession un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, cinq (05) chargeurs de munitions et 125 balles de calibre 39 x 7.62 mm". Cette opération "reflète, une fois de plus, l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire pour venir à bout du fléau du terrorisme et faire régner la sécurité et la quiétude dans tout le pays", ajoute le communiqué.

## SOUS-RIRE

Plus de 1.400 morts dans les violences à Haïti cette année



De l'Algérie